

FOURNIER
EDOUARD

ESSAIS D'UN
DICTIONNAIRE
UNIVERSEL

Edouard Fournier

Essais d'un dictionnaire universel

«Public Domain»

Fournier E.

Essais d'un dictionnaire universel / E. Fournier — «Public Domain»,

Содержание

AVERTISSEMENT	7
A	8
B	16
C	24
D	32
Конец ознакомительного фрагмента.	39

Antoine Furetière
Essais d'un dictionnaire universel /
contenant généralement tous les mots
François tant vieux / que modernes, & les
termes de toutes les Sciences & des Arts

AU ROY

SIRE,

Le plus humble de vos Sujets se prosterne aux pieds de VOTRE MAJESTÉ, & lui demande justice & protection pour ce petit Ouvrage qu'il luy presente. C'est la prière ordinaire que font les Auteurs aux grands Princes dans leurs dédicaces: Mais elle n'a jamais été faite en une plus pressante nécessité. Ce n'est ici qu'un leger essay d'un prodigieux travail qui contient plusieurs gros Volumes. J'ai entrepris une Encyclopedie de la Langue Françoisise pour la faire connoître aux Etrangers, & la transmettre dans toute son étenduë à la posterité. Comme son abondance consiste en l'explication des Arts & des Sciences; c'est à quoi je me suis particulièrement attaché, & je les ai compris en un même corps, ce qui n'a point encore été fait en pas une Langue. On peut dire, que jamais ce travail ne pouvoit venir plus à propos, puis que jamais les Arts & les Sciences n'ont été portées à un plus haut point de perfection, que sous le Règne heureux de VOTRE MAJESTÉ. Ses Conquêtes par terre & par mer ont rendu si célèbres l'Art de la guerre & de la marine: La magnificence de ses bâtimens a rassemblé tout ce qu'il y a de plus exquis dans les beaux Arts: Ses liberalitez ont établi des Academies florissantes et pour l'avancement des Sciences: Il est donc nécessaire de mettre au jour un Ouvrage qui en puisse expliquer les termes, & en publier les merveilles. Tant de belles Ordonnances qu'a fait VOTRE MAJESTÉ pour le régleme de la Justice, des Finances, de la Marine, de la Guerre, des Eaux & Forêts & du commerce; contiennent des termes inconnus à plusieurs de vos Sujets: & elles pourroient avoir quelque jour le sort des Loix des 12. Tables qui n'étoient plus entenduës à Rome du temps de Jules Cesar. Cependant, SIRE, comme l'envie traverse tous les bons desseins; l'intérêt particulier d'un Libraire, qui a imprimé une petite partie du Dictionnaire de l'Academie Françoisise, s'oppose à l'impression de celui-ci, quoi qu'il soit entièrement différent. Il a gagné quelques-uns de cet illustre Corps que je respecte. Je sçai qu'il a l'honneur d'être sous vôtre protection; Mais je sçai aussi que VOTRE MAJESTÉ ne donne protection à personne que dans la justice, & en connoissance de cause. Je sçai qu'elle a prononcé Elle-même contre ses propres intérêts quand il s'agissoit de plusieurs millions, & que cette action heroïque qui encherit sur celle des Césars, est le sujet du prix de Poësie qui doit être donné cet année. Je n'ay point besoin de combattre cette Compagnie; mais seulement quelques-uns qui veulent prendre avantage d'une clause extraordinaire qu'on a glissée dans un Privilege surpris de M. d'Aligre sur la fin de ses jours. Cette clause porte défenses à toutes personnes de faire aucun Dictionnaire François pendant vingt ans, à compter du jour que celui de l'Academie sera imprimé. Elle en a fait à peine la moitié depuis cinquante ans, c'est à dire, que cette défense s'étendra à une grande partie du Siecle futur. D'ailleurs je suis très-certain que jamais l'intention de VOTRE MAJESTÉ n'a été d'accorder une grace de cette nature, & qu'on ne lui en a jamais fait de remerciemens: ce qui montre que ce n'est pas le Corps entier de l'Academie qui l'a demandée, puis qu'elle a fait des députations nombreuses à des personnes fort subalternes pour les remercier de moindres faveurs. On connoît la protection générale que VOTRE MAJESTÉ donne aux Sçavans, & on ne pourra pas croire qu'elle ait voulu ôter à la litterature cette honnête liberté dont elle a joiü dans tous les Siecles & chez toutes les Nations, ni donner une exclusion, qui s'accorde seulement pour des intérêts

pecuniaires de Manufactures. L'accroissement des Lettres n'est venu que par l'émulation & la critique des Auteurs, dont le différent genie ayant traité les mêmes sujets en différentes manières, les ont enfin épuisez. Cela doit avoir lieu particulièrement en matière de Dictionnaires, parce qu'ils ne peuvent jamais contenir assez de mots pour expliquer toutes les choses dont l'étenduë est infinie, de sorte que le moindre peut servir de supplément au meilleur. Enfin, SIRE, toutes les Muses auront grande obligation à VOTRE MAJESTÉ du champ libre qu'elle leur laissera pour s'exercer. Elles reconnoîtront cette faveur par une infinité de Poèmes & de Panegiriques qu'elles feront à sa gloire; moi-même je m'efforcerai de réveiller cette ardeur avec laquelle j'ai chanté autrefois vos victoires de la Franche-Comté, & quoi qu'avec un genie que les ans ont affoibli, je publierai chez tous les Peuples où parviendra nôtre Langue la grandeur de vos exploits, de vos bontez, & de vôtre justice, comme étant,
SIRE,

DE VOTRE MAJESTÉ,

*Les très-humble, le très-affectionné
& le très-obéissant serviteur & sujet,
FURETIERE.*

AVERTISSEMENT

Je vous prie de croire, Mon cher Lecteur, que quand j'ay conçu le dessein de ce grand Ouvrage dont voici un petit essay, ce n'a point été pour entreprendre sur le travail de l'Academie Françoise; je la respecte autant qu'il est possible, & j'ay crû seulement contribuer de ma part au dessein qu'elle a de rendre service au Public. Deux considérations m'y ont obligé, l'une qu'elle n'a pas compris dans son Ouvrage les mots des Arts & des Sciences; ainsi j'ay crû qu'elle ne trouveroit point mauvais que quelqu'un en fît le Supplément. L'autre, que pour satisfaire l'impatience de plusieurs personnes, il étoit nécessaire de leur donner un Dictionnaire qui n'est pour ainsi dire que provisionel, & le précurseur de celui qui viendra en Souverain dans une entière pureté juger tous les mots vieux & nouveaux, & interposer son autorité pour les faire valoir; je lui laisse sa jurisdiction toute entière, & ne prétens rien décider sur la Langue. Je lui offre cet Ouvrage comme de simples mémoires qui lui pourront servir pour achever la dernière partie de son travail, & pour remplir les omissions de la première.

Cependant j'ay appris que quelques-uns prétendent revendiquer quelques phrases communes, figurées & proverbiales qui ne sont ici employées que par nécessité pour servir de passage & de liaison, ou pour arrondir le globe de cette Encyclopedie de la langue que je me suis proposée. Je ne les employe que comme on fait le ciment pour lier les pierres d'un grand édifice, & je prétens n'avoir rien emprunté du Dictionnaire de l'Academie, ni de ce qui lui peut appartenir en propre.

Le seul moyen de faire connoître cette verité, c'est la conference de ces deux Dictionnaires, ou du moins d'un semblable Essay. Le Public en sera le juge, du moins on ne peut pas me reprocher d'en avoir rien pris depuis les lettres O & P qui ne sont pas encore faites. L'uniformité qui est en tout mon Ouvrage fera voir clairement que je n'ay pas eu besoin du Dictionnaire de l'Academie pour faire les premières lettres, puisque sans son secours j'ay bien fait les dernières; celles-ci pourront donner un beau champ pour exercer un droit de represailles, s'il y avoit lieu, puisqu'on y trouvera bien plus à prendre que ce qu'on pourroit prétendre que j'aurois pris. J'espere néanmoins que la seule vûë de ces deux Dictionnaires fera paroître tant de difference entre l'un & l'autre, que ceux qui se donneront la peine d'en faire la conference trouveront que celui-ci n'a aucun rapport avec celui de l'Academie.

A

A. Première lettre de l'Alphabet François, & de toutes les autres Langues. Chez les Occidentaux cette lettre prend son nom de l'expression du son qu'elle fait. Chez les Grecs on la nomme *Alpha*: chez les Hebreux *Aleph*: chez les Pheniciens *Alioz*; & chez les Indiens *Alepha*. C'est aussi le premier son articulé que la Nature pousse, & celui qui forme le premier cri & le bégayement des enfans. D'où vient que Jeremie répondant à Dieu qui le destinoit pour son Prophete, luy dit: A, a, a, Seigneur je ne sçay pas parler, parce que je suis un enfant. *Hierem. cap. 1.*

C'est aussi ce qui exprime presque tous les mouvemens de nôtre ame, & pour rendre l'expression plus forte, on y ajoûte une *h* devant ou après, comme dans l'admiration: Ha le beau tableau! Dans la joye: Ha quel plaisir! Dans la colere: Ha méchant! Dans la douleur: Ha la tête! Dans la pâmouison: Ha je me meurs! Dans le mouvement: Ha lévrier! Et generalement ce mot exprime toutes les palpitations de cœur, comme il paroît en ceux qui ont la courte haleine. Ciceron appelle l'A lettre salutaire, parce que c'étoit la marque d'absolution.

Cette lettre forme souvent un mot entier, & est quelquefois article du Datif pour décliner les noms & les pronoms: Ce livre est à Pierre, à Agnés. Quand il sert à décliner des noms ordinaires, s'ils commencent par des consones, on dit *au*, comme, Au soleil: si c'est par une voyelle, on y ajoûte une *l* au masculin, ou *la* au feminin: A l'homme, A la femme; Et au pluriel on dit en tous cas, *aux*, comme: Aux Alexandres, Aux Muses, Aux Animaux.

A est quelquefois preposition. Il est à la ville, aux champs: Cela est à la mode.

A est le plus souvent adverbe, non seulement de temps & de lieu, comme, Cela vient à tard, Cela est à terre: mais encore il se joint à presque tous les mots de la Langue pour faire des phrases adverbiales, qui tiennent de leurs significations & de leurs manières: Venir à chef, Etre à couvert, à discretion, &c.

A se joint aussi aux infinitifs des verbes pour faire des phrases adverbiales: Donner à boire & à manger: Un maître à écrire: On fait à sçavoir: Au pis aller.

A se dit aussi dans les temps du verbe auxiliaire Avoir: Il a gagné cent écus: Il a fait: Il a dit: Il a le temps & l'argent.

A est souvent une particule indéclinable qui sert à la composition de plusieurs mots, & qui augmente, diminuë, ou change leur signification. Quand elle s'y joint, elle fait doubler ordinairement la consone qu'ils ont à la tête, comme Accorder, Addonner, Affaire, Assujettir, Attrouper, &c.

Cette lettre A étoit aussi chez les Anciens une lettre numerale qui signifioit 500. comme on voit dans Valerius Probus. Il y a des vers anciens rapportez par Baronius, qui marquent les lettres significatives des nombres, dont le premier est tel:

Possidet A numeros quingentos ordine recto.

Quand on mettoit un titre, ou une ligne droite au dessus de l'A, il signifioit cinq mille.

ABBÉ. *s. m.* ABBESSE. *s. f.* Supérieur ou Supérieure d'une Abbaye d'hommes ou de filles. Il y a trois sortes d'Abbez: Régulier, Séculier, Commendataire. Ce mot vient de ce que les premiers Moines appellerent leur Supérieur *Ab-bot*, qui en Langue Syriaque signifie Pere. Ainsi ces mots de *Abba Pater*, qu'on trouve dans les Epitres aux Romains & aux Galates, & ailleurs, qui semblent dire la même chose, ne font pas pourtant un pleonasme, comme dit S. Augustin, veu que l'un est un nom de nature, & l'autre de dignité. D'autres disent qu'il vient du mot Hebreu *Aba*, qui signifie aimer, vouloir du bien. *Covarruvias.*

Chez les Ecrivains Grecs & Latins on appelloit *Abbez*, ceux que nous appellons maintenant *Peres*, qui étoient vénérables par leur âge & par leur sainteté. On a aussi compris sous ce nom generalement tous les Moines. Ainsi il est dit dans la Régle de S. Colomban, qu'il y avoit mille *Abbez*

sous un Chef; & S. Epiphane fait mention d'un monastere, où il y avoit mille *Abbez* & mille cellules. On a appellé aussi *Abbé* second, le Prieur d'un monastere, qui est le Lieutenant de l'*Abbé*. On a appellé aussi en Sicile des Evêques *Abbez* & très-souvent les Curez primitifs de France. On a appellé aussi *Abbé* du Palais le Maître de la Chapelle du Roy. Voyez du Cange. Les *Abbez* mitrez sont ceux qui ont droit de porter les ornemens Episcopaux, comme la mitre, les sandales, les gands, l'anneau & la crosse; ce qui leur a été accordé par privilege des Papes: & pour les distinguer des Evêques. Clement IV. ordonna que les *Abbez* Exempts porteroient des mitres brodées, mais sans pierreries & sans lames d'or & d'argent; & les non-Exempts, des mitres blanches & toutes unies.

Abbé s'est dit aussi de quelques Magistrats ou personnes laïques & séculières. Chez les Gennois il y avoit un principal Magistrat qu'on appelloit *Abbé* du Peuple. En France il y a eu plusieurs Seigneurs, sur tout du temps de Charlemagne, à qui on donnoit le soin & la garde des Abbayes, qu'on appelloit *Abbacomites*.

Dans les anciens titres on trouve que les Ducs & les Comtes ont été appellez *Abbez*, & les Duchez & Comtez *Abbayes*; & plusieurs Seigneurs & Gentils-hommes qui n'étoient aucunement Religieux, ont aussi pris ce nom, comme remarque Ménage, après Fauchet & autres.

On appelle aussi *Abbé* celuy qu'on élit en certaines Confrairies & Communautéz, particulièrement entre les Ecoliers & les Garçons Chirugiens, pour commander aux autres pendant un certain temps: & c'est de là apparemment qu'est venu le jeu de l'*Abbé*, dont la régle est, que quand le premier a fait quelque chose, il faut que tous ceux qui le suivent, fassent le semblable.

Abbé se dit proverbialement en ces phrases: On vous attendra comme les Moines font l'*Abbé*; c'est à dire, en travaillant toujours, en commençant toujours à dîner. On dit encore: Pour un Moine on ne laisse pas de faire un *Abbé*; pour dire que l'opposition d'un particulier n'empêche pas la délibération d'une Compagnie, ou la conclusion d'une affaire. On dit en proverbe Espagnol: *Como canta el abad responde al monazillo*; pour dire que les inferieurs tiennent le même langage, ou sont de même avis que les Superieurs. On appelle aussi *Abbez* de sainte Esperance, ceux qui prennent la qualité d'*Abbez*, sans avoir d'Abbaye, & quelquefois même de Benefice.

ABINTESTAT. Terme de Jurisprudence, qui se dit de celuy qui herite d'un homme qui n'a point fait de testament: Ce fils est heritier de son pere *abintestat*. Il y a eu un temps où on privoit de sepulture ceux qui étoient décédez *abintestat*: ce qui donna lieu à un Arrest du 19. Mars 1409. portant défenses à l'Evêque d'Amiens d'empêcher, comme il faisoit, la sepulture des décédez *abintestat*.

ABYSME. *s. m.* gouffre profond où on se perd, dont on ne peut sortir: Il y a de profonds abysmes dans ces montagnes, dans ces rochers, dans ces mers, dans ces rivieres: Cette ville est fonduë en *abysme*. Ce mot vient du Grec *batos*, qui signifie la mer profonde, d'où est venu aussi le mot de *bas* & *abaisser*. Borel.

Abysme se dit figurément en Morale des choses où la connoissance humaine se perd, quand elle raisonne: La Physique est un *abysme*, on ne peut pénétrer dans les secrets de la Nature: Les Jugemens de Dieu, les mystères sont des *abysmes* dont on ne peut sonder la profondeur.

Abysme se dit absolument des Enfers: La rebellion des Anges les fit précipiter dans l'*abysme*. Qui pourra mesurer la profondeur de l'*abysme*? On dit aussi: C'est un *abysme* de maux, de souffrances, de malheurs.

Abysme se dit aussi de ces dépenses excessives, dont on ne peut juger avec certitude: On ne peut certainement régler la dépense de la Marine, c'est un *abysme*: La dépense de cette maison est excessive, c'est un *abysme*. On dit en proverbe qu'un *abysme* attire l'autre, quand d'un mal on tombe en un plus grand.

Abysme, terme de Blason, est le cœur ou le milieu de l'Ecu. Il faut que la pièce qu'on y met, ne touche & ne charge aucune autre pièce, telle qu'elle soit. Ainsi on dit d'un petit Ecu qui est au milieu d'un grand, qu'il est mis en *abysme*: Il porte trois besans d'or avec une fleur de lys en abysme. Et tout autant de fois qu'on commence à blasonner par toute autre figure que par celle du milieu, on dit que

celle qui est au milieu, est en *abysme*, comme si on vouloit dire que les autres grandes pièces étant élevées, celle-là paroît petite, comme cachée & abysmée.

Abysme est aussi un vaisseau fait en prisme triangulaire renversé, qui sert aux chandeliers à fondre leur suif & à faire leur chandelle, en y trempant plusieurs fois leur mesche.

ABYSMER. *v. act.* Jetter dans un *abysme*, y tomber, se perdre, se noyer: Les Ouragans *abysment* les vaisseaux: Ce terrain s'est *abysmé*, il y avoit dessous une carrière.

Abysmer se dit figurément en Morale: Les gros interêts ont *abysmé* ce marchand: Ce chicaneur a *abysmé* sa partie, il l'a ruinée de fonds en comble: Il a *abysmé* cet homme-là. Il se dit plus ordinairement avec le pronom personnel, & plus au figuré qu'au propre: Il est *abysmé* dans la douleur: Cet homme a si mal fait ses affaires, qu'il s'est *abysmé*: Cette famille est *abysmée*, elle ne se relevera jamais: C'est un contemplatif qui *s'abysme* dans ses pensées, qui extravague.

AGATE. *s. f.* Pierre précieuse, en partie transparente, & en partie opaque. Il y en a de plusieurs couleurs; ce qui lui a fait donner divers noms chez Pline & les autres Auteurs. Il y en a qui imitent la couleur de la cornaline; d'autres qui ont des veines fort rouges & fort blanches. On en a vû qui ont représenté sept arbres tout entiers. Les *Agates Sardoines* sont de trois couleurs: les vraies sont entièrement rouges qu'on fait passer pour la Carneole, comme ayant une petite teinture de couleur de chair mêlée de brun: il y en a d'autres moindres, qui sont en partie mêlées de rougeur, comme celle de *sang*; & les dernières le sont d'un rouge tirant sur le jaune. L'*Agate Sardonix* est composée de la sardoine & de l'onix, & a une couleur sanguine & distinguée de cercles ou zones, qui semblent y avoir été peints par artifice, & quelquefois mêlée d'une blancheur surprenante. Pline, Strabon & Ciceron disent que la bague de Polycrate étoit de *Sardonix*; ce qui ne s'accorde pas avec ce qu'on dit de Mithridate, qui avoit quatre mille vases de cette même pierre: car ou cette bague n'auroit pas été de grand prix, ou ces vases d'un prix excessif.

Les *Agates Onix* sont toutes opaques, de couleur blancheâtre & noire, tellement distinctes, qu'on croiroit qu'elles y ont été appliquées par art. Les *Agates Onix Sardonix* sont celles où il se rencontre trois couleurs différentes, & néanmoins unies ensemble. On en a ruiné les mines; & celles qui se trouvent à present grandes & parfaites, n'ont point de prix. La couche du milieu est propre pour exprimer la carnation du visage; celle de dessus qui est *Sardoine* ou couleur de pourpre, donne la couleur aux vêtemens; & le dessous est d'une autre couleur propre pour faire le fonds, qui détache les deux premières, & fait un ouvrage merveilleux suivant la science du Graveur. Pyrrhus avoit une *Agate* où étoient représentées les neuf Muses & Apollon.

L'*Agate Calcedoine* est à demy opaque, & à demy transparente, & le plus souvent de couleur de rose remplie de certain nuage. Il y en a d'entièrement blanches, qui sont les plus rares.

Les *Agates d'Egypte* sont dures, rouges, & entremêlées de bleu & de blanc. Quand elles sont dans leur perfection, elles ont des couleurs semblables à l'Iris, & sont les plus estimées d'entre les *Agates*.

L'*Agate Romaine* ne tient rien de celle d'Orient, & il y en a de plusieurs couleurs différentes qui les ont fait nommer différemment. On en faisoit autrefois ces vases Myrrhins si fameux dans l'Antiquité, qui avoient diverses couleurs, & qui representoient diverses figures.

Il se trouve aussi des *Agates* en Allemagne, en Pologne & en Dannemark, dont quelques-unes ont disputé le prix aux Orientales.

Les Anciens parlent aussi d'une *Agate* rouge comme du corail, mouchetée de points d'or, qu'on trouve en Candie, qu'on a nommée *Sacrée*, parce qu'elle préserve du venin des scorpions & des araignées. On a fait de tout temps des cachets d'*Agate*, parce que cette pierre ne retient point du tout la cire. Les Tireurs d'or brunissent l'or avec une *Agate*. Pline dit que les premières *Agates* furent trouvées en Sicile le long du fleuve *Achates*, qu'on nomme aujourd'hui le *Canthera*; ce qui leur a donné le nom d'*Agates*.

AILE. *s. f.* La partie de l'oiseau qui l'éleve ou qui le sôtient en l'air, quand elle est étenduë: L'aigle est un oiseau qui vole à tire d'*aile*: Les faucons se tiennent long-temps sur *aile*: Ils ont l'*aile* vîte, trenchante, l'*aile* forte, l'*aile* entière. On dit aussi: Faire voir en *aile* l'oiseau: Le mettre en *aile*:

Voler de belles *ailles*: La chauve-souris n'a point de plumes à ses *ailles*: Les poussins sont encore sous l'*aile* de la mère. En ce sens il vient du Latin *Ala*.

Aile se dit aussi de cette partie charnue qui s'étend de l'estomac à la cuisse dans les volailles qu'on mange: Une *aile* de chapon, de perdrix: Il y en a qui préfèrent la cuisse à l'*aile*.

Aile en termes d'Anatomie se dit de plusieurs parties du corps, & premièrement les lobes du foie s'appellent souvent *ailles* ou *ailerons*. On appelle *ailles* & *ailerons* des chairs molles & spongieuses, qui sortent de la partie naturelle des femmes, que quelques-uns appellent *Nymphes* ou *Dames des eaux*, parce qu'elles servent aux conduits de l'urine. On appelle aussi *ailles* ou *ailerons* les deux cartilages qui sont aux côtés du nez, & qui forment les narines; pareillement on appelle *aile* ou *aileron* le haut de l'oreille.

L'Aile en terme de Blason, quand elle est seule, s'appelle un *demy vol*; & lorsqu'il y en a deux, s'appelle un *vol*: ce qui se dit de quelque oiseau que ce soit.

On appelle au Manège *ailles*, ces pièces de bois qu'on met aux côtés de la lance pour la charger vers la poignée.

Aile en termes de Botanique se dit des branches ou des feuilles, qui poussent à côté l'une de l'autre sur les tiges des arbres ou des plantes: d'où est venu le nom d'*Alaternus*.

Aile se dit aussi d'un moulin à vent: ce sont ces grands chassis couverts de toile où le vent s'engouffre pour les faire tourner, qu'on appelle autrement *volants*.

Les Ouvriers nomment aussi les *ailles* d'une fiche ou couplet, ces deux petits morceaux de fer mobiles par le moyen de leurs charnières, qui servent à soutenir & à faire mouvoir des portes ou des fenêtres, ou des volets brisez. Ils appellent *ailles* de lucarne les deux côtés qui posent sur les chevrons, & qu'on appelle autrement *Jouées* de la lucarne. Les vitriers appellent encore *ailles* ou *ailerons* ces petites extrémités du plomb, qui sert à engager les losanges de verre dans les panneaux des vitres, & à les y tenir fermes.

Aile se dit figurément en choses morales & spirituelles, & signifie protection, tutelle: C'est une fille d'honneur qui a toujours été élevée sous l'*aile* de la mère; & sur tout en Poésie: *Cache-la sous ton aile au jour épouvantable*, dit Desportes en parlant à Dieu en faveur de l'âme pécheresse. Malherbe a dit aussi: *Et son ame étendant ses ailes fut toute prête à s'envoler*. On dit aussi: La peur luy a mis des *ailles* aux talons; pour dire, l'a fait fuir en diligence: On peint Mercure avec des *ailles* aux talons: L'amour luy prêtera ses *ailles*: On en donne aussi au Cheval Pegase, aux vents & autres choses semblables, &c. On dit encore poétiquement: Son nom volera sur les *ailles* de la Renommée: Sur l'*aile* des beaux vers; pour dire que sa réputation ira bien loin. On dit aussi: Sur l'*aile* des zéphirs.

On donne aussi figurément des *ailles* aux Cherubins & aux Anges: Les Cherubins devant Dieu se couvrent la face de leurs *ailles*: Ils couvroient l'Arche de leurs *ailles*.

On appelle les *ailles* d'un bâtiment, ce qu'on bâtit à droit & à gauche, pour accompagner le principal corps de logis, & faire les deux côtés de la cour: Ce bâtiment est imparfait, il n'y a qu'une *aile* de bâtie. On appelle aussi ces *ailles*, *bras* ou *potences*.

On appelle aussi *ailles* dans les Eglises ce qui est à droit & à gauche de la croisée, & quelquefois tout le tour des bas côtés, ou des petites voutes qui sont à côté de la grande: Le portail de l'*aile* droite plus beau que celui de la gauche: On n'a bâti que le Chœur, on va bien-tôt travailler aux *ailles*.

Aile se dit en termes de guerre des deux extrémités d'une armée rangée en bataille: L'*Aile* droite fut la première rompue: La Cavalerie se met sur les *ailles*. En ce sens ce mot vient de *alauda* selon Bochart, qui signifioit une Legion Gauloise, ainsi nommée à cause de la figure des casques que portoient les soldats qui étoient crêtés comme des allouettes. On dit que Pan, l'un des Capitaines de Bacchus, a été le premier inventeur de cette manière de ranger une armée en bataille: d'où vient que les Anciens l'ont peint avec des cornes à la tête, parce qu'ils appelloient cornes ce que nous appelons les *ailles*.

Aile se dit aussi des deux côtes de chaque bataillon ou escadron; des dernières files: Les picquiers sont rangés au milieu, & les mousquetaires sur les *ailes*: On a commencé à défiler par l'*aile* droite. Les manches d'un bataillon sont aussi ses *ailes*.

Aile se dit aussi dans le discours ordinaire, de ceux qui marchent à côté; & un peu à l'écart, pour donner secours au besoin: Il sembloit que ce Prevost marchât seul, mais il y avoit plusieurs Archers sur les *ailes* pour l'assister.

Aile se dit aussi en termes de fortification du flanc d'un bastion, & plus ordinairement des longs côtes d'un ouvrage à corne ou à couronne, qui sont flanqués par quelque endroit de la place, par quelque dehors ou travail particulier.

Aile se dit proverbialement en ces phrases: Cet homme ne bat plus que d'une *aile*; pour dire que son crédit, sa fortune, son esprit, sont diminués, & qu'il n'en peut plus: On luy a tiré une plume de son *aile*; pour dire qu'on luy a arraché quelque chose de son bien: qu'On en tirera pied ou *aile*; pour dire qu'on tirera quelque chose d'une affaire, & qu'on ne perdra pas tout: On luy a rogné les *ailes*; pour dire qu'on a retranché de son autorité, de ses richesses. On dit d'un téméraire, qu'Il a voulu voler avant que d'avoir des *ailes*, qu'Il n'a pas encore l'*aile* assez forte; pour dire qu'il a commencé trop tost quelque entreprise au dessus de ses forces. On dit d'un homme malheureux, qu'Il en a dans l'*aile*, pour dire qu'il luy est arrivé quelque accident fâcheux, ou bien qu'il a passé les 50. ans qu'on marque avec une L.

Ailé, ée. *adj.* qui a des *ailes*: Pegase est un cheval *ailé*. Les Poètes appellent les oiseaux, les peuples *ailés*: Les papillons, les cigales sont des insectes *ailés*: Il y a des poissons *ailés* qui sont fréquents sur l'Océan Atlantique.

En termes de Blason on appelle un oiseau *ailé*, quand ses ailes sont d'une autre émail que son corps. On appelle aussi *ailé* tout ce qui est peint avec des *ailes*, quoy que contre sa nature, comme un cerf *ailé*, un cœur *ailé*, des dragons, des serpens *ailés*, une main *ailée*, une tête de leopard *ailée*, une bande *ailée*, &c.

ALGÈBRE. *s. f.* science qui sert à éclaircir, à étendre & à perfectionner l'Arithmétique, la Géométrie & toutes les sciences mathématiques. Quelques-uns l'ont définie, l'Arithmétique des nombres figurés, comme a fait Salignac de Bordeaux, qui en a fait un sçavant Traité. Elle considère les grandeurs, & s'applique aux nombres, aux lignes, aux figures, aux poids & aux vitesses des mouvemens, tant en général qu'en particulier, en faisant abstraction de toutes matières: de sorte qu'on la pourroit appeler une *Géométrie métaphysique*. L'idée en a été prise sur la Règle qu'on appelle de fausse position en Arithmétique: car en opérant sur une supposition incertaine, ou même fautive, elle fait connoître des vérités infaillibles & démontrées. Il y a deux espèces d'*Algebre*: la première est la supputation des chiffres & des nombres avec des espèces ou des lettres; la seconde est l'Analyse ou l'art de résoudre les questions, & de découvrir les vérités générales des Mathématiques. Ménage dérive ce mot de l'Arabe *Algebra*, qui signifie le rétablissement d'un os rompu, de la racine *Giabarra*, supposant que la principale partie de l'*Algebre*, est la considération des nombres rompus: il y a apparence qu'il se trompe, & qu'il a pris l'origine d'un autre mot Espagnol *Algebrista*, qui signifie un Renoieur de membres disloqués, que nous appellons en France un *Balleüil*: car la fraction n'a rien de commun avec l'*Algebre*, qui ne considère pas plus les nombres rompus que les entiers, & qui même exprime ses puissances par des lettres, qui ne sont pas susceptibles de fractions. Il est vrai que le mot *Algebre* est un mot Arabe, mais il est primitif de la langue, & il luy a été donné par son auteur qui étoit Arabe. Cardan dit qu'il se nommoit Mahomet fils de Moïse, & il le met au 9. rang des 12. plus excellents hommes, qu'il a choisis dans l'Antiquité pour la subtilité de leur esprit. Mais Scriverius en attribue l'invention à Diophante Auteur Grec, dont Regiomontanus a recueilli 13. livres, qui ont été commentés par Gaspard Bachet, sieur de Meziriac, de l'Académie Française.

Les notes de l'*Algebre* sont telles:

+ signifie plus: ainsi $9 + 3$ veut dire 9 plus 3.

– signifie moins: ainsi $14 - 2$ veut dire 14. moins 2.

= est la note de l'égalité: ainsi $9 + 3 = 14 - 2$ veut dire, neuf plus trois est égal à 14. moins deux.

:: Les quatre points entre deux termes devant & deux termes après, marquent que les quatre termes sont en proportion géométrique: ainsi $6. 2 :: 12. 4.$ veut dire, comme 6 est à deux, ainsi 12 est à quatre.

÷÷ est la note d'une proportion continuë. ÷÷ $3. 9. 27.$ veut dire que trois est autant de fois dans neuf, comme neuf dans 27.

: Ces deux points au milieu marquent la proportion arithmétique entre ces nombres. $7. 3: 13. 9.$ veut dire, 7. surpasse 3. comme 13. surpasse 9.

÷ Cette note marque la proportion arithmétique continuë: ainsi $÷ 3. 7. 11.$ veut dire, 3 est surpassé de 7. autant que 7. par 11.

Deux lettres ensemble marquent une multiplication de deux nombres ou grandeurs: ainsi $b d$ est le produit de deux nombres, comme 2. & 4. dont le premier s'appelle b , & l'autre d .

$\sqrt{\quad}$ signifie racine, ainsi $\sqrt{4}$, c'est à dire, la racine de 4, qui est 2, lequel multiplié par lui-même fait 4.

On dit proverbialement quand quelqu'un n'entend rien à quelque chose qu'il lit, ou qu'il écoute, que C'est de l'*Algebre* pour luy.

ALKALI. *s. m.* terme de Chymie & de Physique. C'est un sel vuide & poreux disposé à se joindre facilement à tous les acides. C'est par son moyen que les Chymistes rendent facilement la raison de la composition de tous les corps naturels, & la font voir par des expériences sensibles. Ils comparent ce sel à une terre vuide qui auroit été aux trois premiers jours du monde, avant qu'elle fut allumée par les rayons du soleil, qui s'étant incorporés dans cet *Alkali*, ont fait ensemble tous les corps sublunaires. L'acide donne les deux qualités mâles, le chaud & le sec; & l'*Alkali* les féminines, le froid & l'humide: ce qui a donné lieu à plusieurs beaux Traitez des Philosophes modernes, entre autres d'*Otho Takenius*, qui dans son *Hippocrates Chymicus* en a écrit des premiers fort sçavamment; de *Bernard Swalve* Medecin, dans le Combat de l'Art & de la Nature; & aux Entretiens de François André Medecin de Caën, sur l'Acide & l'*Alkali*. Ce mot est Arabe, & vient de *al*, qui signifie sel, & de *kali* qui est une herbe que nous appelons *soude*. Et parce que son sel a la propriété d'absorber & de mortifier les acides, & de s'en impreter plus facilement que les autres, on a appelé tous les sels de cette nature, sels *Alkali*, quelques-uns l'appellent autrement, *alun Catin*. Le tartre est le plus fort de tous les sels *Alkali*, & quand il est mêlé avec l'esprit de vitriol qui est un fort Acide, ils font une soudaine ébullition & coagulation, qui de liquides qu'ils étoient, font un corps solide. Les Philosophes proposent cette union comme un exemple general de la composition de tous les corps, qui se fait par les acides & les *Alkali*, à cause de la grande alteration qui arrive à la saveur & aux autres qualités de ces sels unis. Il faut remarquer que leur effervescence & leur action cesse, lorsqu'ils se sont réciproquement pénétrés & rassasiés les uns des autres, car elle n'arrive plus par quelque addition qu'on puisse faire de l'un ou de l'autre, lors qu'ils sont proportionnellement unis. Ordinairement on appelle sels *Alkali*, tous les sels lexiviaux & artificiels qui se tirent des plantes.

ANTIMOINE. *s. m.* C'est un corps minéral qui approche de la nature des métaux, & que quelques-uns croient en contenir tous les principes, parce qu'il se trouve près des mines des uns & des autres, & sur tout dans celles d'argent & de plomb, & souvent il a sa mine propre. On l'appelle aussi Marchasite de plomb, & les Chymistes le nomment le *Loup* ou le *Saturne des Philosophes*, parce qu'il devore les autres métaux, quand on les fond ensemble, & qu'il les consume tous à la réserve de l'or. On l'appelle aussi *Prothée*, à cause de la diversité des couleurs qu'il prend par le moyen du feu. On le tient composé d'un double soufre minéral, l'un métallique approchant de la pureté & de la couleur de celui de l'or, & l'autre terrestre & combustible semblable presque au soufre commun; d'un mercure fuligineux & mal digéré, participant de la nature du plomb & d'un peu de sel terrestre. Il ressemble à de l'écume d'argent, & il a une couleur claire & luisante, il se dissout difficilement au feu, & plus facilement dans l'eau. Il est fragile comme le verre, & tient le milieu entre les métaux & les pierres, parce qu'il se fond comme le métal; mais il n'est pas ductile non plus que les pierres. Il

y en a un mâle qui est plus sablonneux, & un autre femelle qui est plus pesant, plus brillant & plus friable. On le mêle avec d'autres métaux pour faire des miroirs, parce qu'il les rend capables d'un plus beau poli. On le mêle aussi pour faire des cloches, parce qu'il rend leurs sons plus clairs; on le mêle à l'étain pour le rendre plus dur, plus blanc & plus sonnante: & enfin au plomb dans les fontes des caracteres d'Imprimerie, pour les rendre plus durs & plus unis. Il aide généralement à la fusion des autres métaux, & sur tout à celle des boulets de canon. On a crû qu'il pouvoit servir à une medecine universelle: car c'est en effet celui qui fournit le plus de remédes, & pour un plus grand nombre de maladies. Sa principale qualité est de provoquer le vomissement, & de purger par haut & par bas: ce qui en fait faire diverses préparations, que les Medecins appellent *Emetiques*. Ils donnent aussi ce nom au vin blanc, dans lequel il est infusé, parce qu'il fait vomir. Les Latins l'appellent *stibium*, & les Grecs *stimmi*.

L'*Antimoine crud* est celui qu'on broye sur le porphyre, tel qu'il vient de la mine.

L'*Antimoine préparé* est celui qui a passé par les mains des Artistes, pour le purger de ses mauvaises qualitez, & faire diverses operations.

Le *Verre d'Antimoine* est de l'antimoine broyé, cuit & calciné par un feu violent dans un pot de terre, jusqu'à ce qu'il ne jette plus de fumée: ce qui est une marque que tout son soufre est évaporé. On le réduit en verre dans le fourneau à vent, & alors il est fort diaphane, rouge & brillant & de couleur d'hyacinthe.

Le *Regule d'Antimoine* est le culot, ou ce qu'on trouve au fond & au dessous dans le creuset, où il y a de l'*Antimoine*, après qu'il a été fondu avec des matières capables de séparer ses parties pures d'avec les impures. On en fait des balles purgatives qui servent toujours, & des gobelets, ou laissant reposer quelque temps des liqueurs, elles deviennent aussi purgatives.

Les *Fleurs d'Antimoine* sont de l'*Antimoine* en poudre sublimé dans un aludel, dont les parties volatiles s'attachent à ses pots, en projetant peu à peu la poudre.

Le *Beurre d'Antimoine* est une liqueur blanche & gommeuse, qu'on nomme autrement *Liqueur glaciale d'Antimoine*, qui se fait avec du *Regule d'Antimoine* & du sublimé corrosif. Cette liqueur se coagule en forme de glace dans le récipient, & est fort caustique, de sorte qu'on ne l'employe qu'à l'exterieur, pour arrêter la cangrene, guérir la carie des os, des cancers, des fistules, &c.

Le *Safran d'Antimoine* se fait d'*Antimoine* & de nitre mis en poudre & au feu, lequel après la détonation & la fusion, fait descendre au fond du vaisseau les parties les plus pures de l'*Antimoine*. Elles ont la figure d'un foye, qui font qu'on lui donne aussi le nom de *Foye d'Antimoine*, ou de *Safran des métaux*. On le nomme aussi *Magnesie Opaline*, à cause qu'il a la figure de Marchasite, & la couleur de l'Opale: on en fait les poudres & le vin Emetiques.

L'*Antimoine Diaphoretique* est celui qui est mêlé & préparé avec du nitre, qui change ses qualitez vomitives & purgatives en diaphoretiques.

L'*Huile d'Antimoine* est de l'*Antimoine* pilé & mêlé, mis en digestion dans un vase plein de fort vinaigre sous du fumier pendant plusieurs jours, & après cette operation plusieurs fois réitérée, le vinaigre qu'on distile, donne une liqueur sanguine, qu'on appelle *Huile d'Antimoine*, & qui colore l'argent en or.

La *Chaux d'Antimoine* s'appelle quelquefois *Ceruse* à cause de son extrême blancheur.

La fortune de l'*Antimoine* a souvent changé dans l'Ecole de Medecine. Elle fit donner un Arrest du Parlement en l'année 1566. qui fit défenses d'employer l'*Antimoine* en médicamens, parce qu'elle prétendit qu'il avoit une qualité veneneuse, qui ne se peut corriger par quelque préparation que ce soit. Mais depuis, la même Faculté le fit mettre au rang des médicamens purgatifs dans l'Antidotaire, qui fut imprimé par son ordre en 1637. Et enfin elle a fait donner un Arrest du 29. Mars 1668. qui a donné permission aux Docteurs de Medecine de s'en servir, avec défenses aux autres personnes de l'employer que par leur avis.

Ce mot d'*Antimoine* vient selon quelques-uns de ce qu'un Moine Allemand qui cherchoit la Pierre Philosophale, ayant jetté aux pourceaux de l'*Antimoine*, dont il se servoit pour avancer la

fonte des métaux, reconnut que les pourceaux qui en avoient mangé, après avoir été purgez très-violemment, en étoient devenus bien plus gras: ce qui lui fit penser qu'en purgeant de la même sorte ses confreres, ils s'en porteroient beaucoup mieux. Mais cet essai lui réussit si mal, qu'ils en moururent tous: ce qui fut cause qu'on appella ce mineral *Antimoine*, comme qui diroit *contraire aux Moines*. Cette étymologie vient d'un vieux manuscrit d'Allemagne, qui est dans la Bibliothèque de M. Moreau Medecin du Roi, cité par M. Perrault dans son livre du Rabat-joye de l'*Antimoine*.

B

BAN. *s. m.* publication à haute voix au son du tambour, ou de la trompette, ou des tymbales, de l'ordre d'un Supérieur, ou de la part du Roi & de la Justice: On a fait un *ban* portant défenses de sortir du camp, d'aller à la petite guerre: On a fait un *ban* dans les carrefours, qui défend les passements d'or & d'argent. On trouve ces phrases dans les Coûtumes, Crier au *ban*, Cas de *ban*, A peine de *ban*, Procéder à *ban*, &c. On appelle aussi *ban* la publication & le cri que fait faire le Seigneur féodal pour se faire rendre les hommages, ou lui payer les redevances, & le venir reconnoître. On dit aussi, *ban* de vendanges, ouverture de *ban*, &c. pour dire, la publication de la permission des vendanges. Ménage dérive ce mot de l'Allemand *ban*, qui signifie proprement *publication*, & en suite *proscription*, parce qu'elle se faisoit à son de trompe, d'où sont venus les mots de *Bannir*, *Ban*, *Bannissement*, de *Bandi*, de *Ban* & *arrière-Ban*, *Banlieuë*, *Bannière*, *Bannal*, *abandonner*, &c. Nicod le dérive d'un autre mot Allemand *Ban*, qui signifie champ & territoire, d'autant que c'est en vertu de ce qu'on tient des fiefs, champs & héritages, qu'on est obligé au *ban* & *arrière-ban*, & que le four à *ban* est le four du territoire de la Seigneurie. Borel le dérive du Grec *pan*, qui signifie tout, parce que la convocation est générale.

Ban se dit aussi des publications qui se font aux Prônes des Paroisses, des noms de ceux qui veulent se marier, ou prendre les Ordres. Le Concile de Trente a ordonné la publication de trois *Bans*, pour empêcher les mariages clandestins. Ces publications ne sont pas de l'essence du mariage, on obtient aisément dispense des *Bans*, on achète les deux derniers *Bans*, quand le premier a été publié.

Ban se dit aussi de la publication qui se fait pour convoquer tous les Nobles d'une Province pour servir le Roi dans ses armées, suivant qu'ils y sont obligés par la Loy des Fiefs. On a publié le *Ban* & l'*Arrière-ban*.

Ban est aussi l'Assemblée de ces Nobles en corps d'armée. Le *Ban* & l'*Arrièreban* est longtemps à se mettre en campagne.

Ban se dit aussi des assignations qui se font à cri public aux vassaux pour comparoître devant leur Souverain en certaines occasions, & pour rendre compte de leurs actions. Les Princes d'Allemagne sont souvent assignés, sont mis au *Ban* de l'Empire, & on confisque leurs Fiefs faute d'y rendre l'hommage, & le service dont ils sont tenus.

Ban signifie aussi bannissement, & on dit en termes de Palais: Il lui est enjoint de garder son *Ban* à peine de la hart: Il a obtenu un Rappel de *Ban*.

Ban signifie encore un droit & un lieu public qu'ont les Seigneurs des grands Fiefs, pour obliger les Habitans d'une Seigneurie de venir cuire au four du Seigneur, moudre à son moulin, ou d'apporter leur vendange à son pressoir. Ainsi on dit, un four à *Ban*, un moulin à *Ban*, un pressoir à *Ban*; & on appelle sujets *banniers* & droit de *bannée*, ceux qui sont obligés à ce droit. En quelques Coûtumes on appelle four *bandier*, moulin *banquier*, ce qu'on appelle ailleurs *Bannal*.

BANQUE. *s. f.* Trafic d'argent qu'on fait remettre de place en place, d'une Ville à une autre, par des lettres de change & par correspondance. Il est permis à toutes sortes de personnes de faire la *Banque* sans être Marchand. Ce Marchand a quitté le négoce, il ne fait plus que la *Banque*. Ce mot vient de l'Italien *banca*, qui a été fait de *banco*. C'étoit un siège où les Banquiers s'asseoient dans les places de commerce, d'où on a fait aussi *banqueroute*. Ménage.

Banque se dit aussi du lieu public où s'exerce ce trafic, où les Banquiers s'assemblent, & où ils avoient autrefois un Banc. On l'appelle aussi d'autres noms; à Londres, c'est la *Bourse*; à Lyon, le *Change*; à Paris, la place du *Change*. On met son argent à la *Banque*, on y prête, & on y fait valoir son argent à gros intérêt, même en quelques lieux à fonds perdu.

Banque se dit aussi des Sociétés, Villes ou Communautés qui se chargent de l'argent des Particuliers, pour le leur faire valoir à gros intérêt: la *Banque* de Venise, de Hollande: la Ville de Lyon a établi une *Banque* pour prendre de l'argent à fonds perdu au denier huit & un tiers.

Banque se dit aussi en plusieurs Jeux, comme à l'Occa, à la Basette; du fond de celui qui est maître du Jeu, qui se charge de payer ceux qui gagneront.

BANQUEROUTE. *s. f.* Faillite, fuite, abandonnement de biens que font des Banquiers, ou négocians publics à leurs créanciers avec fraude & malice. Beaucoup de Marchands s'enrichissent par des banqueroutes frauduleuses, en mettant leurs biens à couvert. La *Banqueroute* est différente de la faillite, parce que la *Banqueroute* est volontaire & frauduleuse, quand le *Banqueroutier* s'enfuit & emporte le plus liquide de ses biens; la *faillite* est contrainte & nécessaire, & est causée par quelque fortune, ou accident. Et on tient qu'un homme a fait *faillite* dès qu'il a manqué à acquitter des lettres de change, ou qu'il y a quelque desordre dans son négoce.

Banqueroute se dit aussi de l'insolvabilité des Bourgeois, ou autres personnes, qui doivent plus qu'ils n'ont vaillant, & qui ne payent pas leurs dettes.

Banqueroute se dit figurément en choses spirituelles: Il a fait *Banqueroute* à l'honneur, au bon sens, à Dieu; & on le dit encore de ceux qui manquent à exécuter leurs promesses, à se trouver aux rendez-vous qu'ils ont donnez, ou de ceux qui se retirent secrettement d'une compagnie sans dire adieu. Ce mot vient de l'Italien *banca Rotta*, banque rompuë.

BANQUEROUTIER. *iere. s. m. & f.* Marchand ou Banquier qui fait Banqueroute: On n'est pas assez sévère pour condamner les *Banqueroutiers* frauduleux, on ne les met qu'au pilori, & souvent ils méritent la corde, quoi que l'Ordonnance d'Henry IV. de l'an 1609. & celle de l'an 1673. ordonnent qu'ils soient poursuivis extraordinairement & punis de mort, ce qui a eu peu souvent son execution. On appelle proprement *banqueroutiers* frauduleux ceux qui divertissent leurs effets, ou qui les mettent à couvert sous des noms interposez par de fausses ventes ou des transports simulez, ou qui font paroître de faux créanciers. On les condamne en quelques lieux à porter le bonnet verd, & à Luques à porter un bonnet orangé.

BANQUET. *s. m.* Festin, grand repas qu'on fait à ses amis: Assuerus fit un fameux *Banquet* à toute sa Cour, dont il est parlé au Livre d'Esther. Plutarque a écrit du *Banquet* des sept Sages. Ce mot vieillit & vient de l'Allemand *pancket*, dont les Italiens ont fait *banquetto*, & les Espagnols *banquette*.

Banquet se dit aussi en matière spirituelle: Tous les Chrétiens doivent participer au sacré *Banquet* celeste.

Banquet en termes de manège, est la petite partie de la branche de la bride qui est au dessous de l'œüil, qui assemble les extrêmités de l'embouchure avec la branche, & qui est cachée sous le chaperon ou fonceau.

BANQUETER. *v. act.* faire un festin, faire grande chere avec ses amis. Ce mot vieillit.

BANQUETTE. *s. f.* Terme de fortification. C'est un degré ou deux qui régnet tout le long des parapets, afin qu'on puisse tirer par dessus: La *Banquette* doit avoir un pied & demi de haut & trois pieds de large.

Banquette se dit aussi d'une petite élévation au dessus du niveau de la ruë, pour servir de chemin commode aux gens de pied; comme il y en a à Paris au Pont-Neuf & au Pont-Marie.

BANQUIER. *s. m.* Négociant en argent, qui donne des lettres de change pour faire tenir de l'argent de place en place.

Banquier Expeditionnaire en Cour de Rome, est un Officier de nouvelle création, qui se charge de faire venir toutes les bulles, dispenses & autres expeditions qui se font en la Cour Romaine, & en la Legation d'Avignon, soit de la Chancellerie, soit de la Penitencerie. L'origine de ces Banquiers vient de ce que les Guelphes du temps des guerres civiles d'Italie se réfugierent en Avignon & dans les Païs d'obédience; & comme ils étoient favorisez des Papes, dont ils avoient soutenu le parti, ils se mêlerent de faire obtenir les graces & expeditions de Cour de Rome, & s'appellerent *mercatores* & *scambiatores Domini Papæ*, comme témoigne Matthieu Paris: mais comme ils se rendirent odieux alors par de grosses usures, on les appella *Carsins*, ou *Caorsins*, du nom de *Caors* Ville de Querci, dont le Pape Jean XXII. qui siégeoit alors étoit natif, à cause que de son temps ces usuriers étoient en leur plus haute élévation, comme témoigne Adam Theveneau en ses Commentaires sur les Ordonnances,

au titre des Usures. Les Italiens en firent aussi pour eux le mot *scarsi*, qui signifie *avares*; & ils eurent tant de haine pour cette Ville, que le Poëte Dante dans son Enfer, met au même rang Sodome & Cahors, & y place tous les scelerats & les usuriers. Les marques de cette haine ont duré long-temps en France, & on a appelé en Chancellerie les *Lettres Lombardes* les Lettres qui s'expedioient en faveur des Lombards & Italiens, qui vouloient trafiquer ou tenir *Banque* en France, qui se taxoient au double des autres, en haine de ce qu'on appelloit alors tous les Changeurs, *Banquiers*, Revendeurs, & Usuriers d'Allemagne, & de Flandres même, Lombards, de quelque nation qu'ils fussent, & on les appelle encore ainsi en plusieurs lieux. La place du Change & la Fripperie d'Amsterdam s'appellent *Places Lombardes*.

Banquier se dit aussi en certains Jeux, comme l'Occa, la Bassette, de celui qui tient le Jeu & l'argent, & qui a le fonds devant lui, pour payer ceux qui gagnent.

BEFFROY. *s. m.* lieu élevé où il y a une cloche dans une place frontière, où on fait le guet, & d'où on sonne l'allarme, quand les ennemis paroissent. Nicod dérive ce mot de *bée* & de *effroy*, parce qu'il est fait pour beer & regarder, & en suite donner l'effroy.

Beffroy est aussi la charpenterie qui soutient les cloches dans un clocher.

On appelle aussi *Beffroy*, ces tours ou machines de charpente qu'on faisoit autrefois en assiégeant les places, auparavant l'invention de l'Artillerie.

Beffroy se dit aussi de certaines cloches qui sont dans des lieux publics, qu'on ne sonne qu'en certaines occasions, comme de réjouissances, d'allarmes ou d'incendie: Il y a trois Beffrois à Paris, celui de l'Hôtel de Ville, du Palais, & de la Samaritaine: quand il naît un Fils de France, on donne ordre de tinter le *Beffroy* pendant 24. heures.

Beffroy en termes de Blason, est un nom que les Rois d'armes & Herauts ont donné à un Ecu vairé, ou composé de trois titres de vair, parce qu'il est fait en forme de cloches qui servent à sonner à l'effroy: & quand on dit simplement *Beffroy*, on doit entendre qu'il est composé d'argent & d'azur.

BILAN. *s. m.* terme de Banque. C'est un petit livre que les Marchands, ou Banquiers portent sur eux, où d'un côté ils écrivent leurs dettes actives, & de l'autre leurs dettes passives. Ce mot vient du Latin *Bilanx*, parce que ce Livre leur sert à *balancer* leurs gains & leurs pertes. Il leur sert aussi au virement des parties. Les Marchands de Lyon appelloient ci-devant *Bilan des acceptations*; un petit livre qu'ils portoient sur la place, où ils écrivoient toutes les Lettres de change tirées sur eux; & leur acceptation n'étoit autre chose que de mettre à côté de la Lettre qu'ils avoient enregistrée dans leur *Bilan*, une croix qui signifioit *acceptée*: s'ils vouloient délibérer sur l'acceptation, ils mettoient un V, qui signifioit *vûë*; & s'ils ne la vouloient point accepter, ils mettoient S. P. qui signifioit *sous protest*. Mais depuis l'Ordonnance de 1677. il ne se fait plus d'acceptation que par écrit.

On appelle l'entrée & l'ouverture du *Bilan*, le sixième jour du mois des payemens, jusqu'à la fin duquel on fait le virement des parties, où les Marchands écrivent chacun de leur côté les parties virées.

On appelle aussi *Bilan*, ou *Balance* l'arrêté ou la clôture de l'inventaire d'un Marchand, où on a écrit vis à vis tout ce qu'il doit, & tout ce qui lui est dû: Un Marchand après sa faillite, pour s'accommoder avec ses créanciers leur doit présenter un *Bilan*, qui contienne l'état au vrai de ses affaires: Si un Négociant qui a accoutumé de porter *Bilan* sur la place, ou autre pour lui, ne s'y rencontre pendant le temps du paiement, il est réputé avoir fait faillite.

BILBOQUET. *s. m.* Jeu d'enfans fait d'un bâton creusé en rond par les deux bouts, au milieu duquel est une corde, où une balle de plomb est attachée, ils la jettent en l'air, & la reçoivent alternativement dans ces deux concavitez. On appelle ironiquement un nombril, un *Bilboquet*.

BOIS. *s. m.* substance qui forme le corps des arbres, & qui prend son accroissement du suc de la terre. Il y a des *Bois* durs, comme le cormier, le poirier; des *bois* légers, comme le liège, &c. On a peint ce lambris en couleur de *bois*. Monsieur Grew dans son Anatomie des plantes a découvert que la partie qu'on appelle proprement le *Bois* dans un vegetable, n'est autre chose qu'une infinité de canaux fort petits, ou de fibres creuses, dont les unes s'élevent en haut, & se rangent en forme d'un cercle parfait, & les autres qu'il appelle insertions, vont de la circonference au centre, elles se croisent

mutuellement comme les lignes de longitude & de latitude sur un globe, ou les fils des tisserans étendus en long & en large, & entrelassez ensemble. Nicod dérive ce mot du Grec *boscon*, qui signifie *lignum*; Ménage de *boscium*, qu'on a fait de *boscum* ou *boscus*, qui signifie forest. Il vient plutôt de l'Allemand *busch*, d'où les Italiens ont fait *Bosco*, & les Espagnols *Bosqué*. En vieux François on disoit *bos*; du diminutif *Boskettus* on a fait *bosquet* & *bouquet*, & de *boscium* on a fait pareillement *buisson*, de *bosca*, *busche*, & de *boscagium*, *bocage*.

On appelle chez les Chrétiens par excellence, le sacré *Bois* de la Croix, le *bois* de la vraye Croix, celui où fut attaché nôtre Sauveur.

Bois se distingue en plusieurs sortes, tant par sa nature, ses vertus & ses qualitez, que par ses défauts, ses façons, ses voitures, ses mesures, & ses emplois.

Bois considéré selon ses diverses qualitez, utiles, curieuses, & medicinales, est premièrement le *bois* de charpente ou à bâtir, tels que sont les chênes, le châtaignier, le sapin, qu'on scie & qu'on équarrit, &c. qui sert à bâtir les maisons, à faire les planchers & les toits, les moulins, les machines, &c.

Les *Bois* estimez par curiosité sont les *Bois* de citron, de cédre, d'ébene, de Calemba ou Calembouc, de bouïs, à cause de leur odeur & de leur dureté, & parce qu'ils reçoivent un beau poli dont on fait des tables, des buffets, des chapelets, des peignes. Les *bois* des teintures sont *bois* d'Inde, *bois* de Bresil, *bois* de campêche, *bois* jaune, &c.

Les *Bois* medicinaux sont le Gayac, que les Espagnols appellent *Ligno santo*, l'Aloës ou *agallochum*, le Kinquinna, le *bois* d'aigle ou Pao d'aquila, & autres qui seront expliqués à leur ordre.

Bois en termes d'eaux & forêts, considéré suivant son état, s'appelle *bois en étant* lorsqu'il est debout & sur pied, vivant & prenant son accroissement sur la terre. Cette expression vient de ce que ce mot, *étant*, étoit autrefois un nom substantif, & on disoit qu'un homme étoit en son *étant*, pour dire qu'il étoit debout sur ses pieds, comme on dit encore qu'il est en son *séant*, pour dire qu'il est à demi couché.

Bois vif, est celui qui prend nourriture, ou qui porte du fruit, qui pousse des branches & des feuilles.

Bois d'entrée est celui que est entre verd, & sec, dont les arbres ont les houppiers, ou quelques branches sèches, & d'autres vertes, la coupe en est défenduë aux Usagers.

Bois gisant, celui qui est coupé ou abattu & couché sur terre.

Bois mort, celui qui est séché sur pied, qui n'a plus de seve.

Mort-bois, est celui qui est expliqué & désigné dans la charte Normande accordée par Louïs X. en 1313. il y en a neuf especes, saux, marsaux, épines, puisnes, aulnes, le seur ou sureau, genest, genièvre, & ronces. Dans l'Ordonnance de François I. sur le fait des Chasses art. 55. le Roi déclare que pour ôter toute difficulté sur ce qu'on doit appeller *bois mort*, & *mort bois*, il veut qu'on suive l'interpretation & la restriction qui est contenuë en la charte aux Normands, du Roi Louïs X. Les Ordonnances postérieures y sont conformes. Ce mot s'est dit selon quelques-uns par corruption, pour *maubois* ou mauvais *bois*, qui ont voulu y comprendre tout le bois en étant qui n'avoit ni fruit, ni graine. Cependant il y a bien d'autres arbres qui ont vie, & qui ne portent point de fruit, qui ne sont pas renfermez dans le petit nombre d'especes que l'Ordonnance met sous ce nom de *mort bois*, qui n'est en usage que suivant les restrictions qui y sont comprises. Le *mort-bois* n'est point sujet au tiers & danger.

Bois blanc, est le peuplier, le bouleau, le tremble, & autre *bois* leger & peu solide. Il n'y doit avoir que le tiers au plus de *bois blanc* dans la voye de bois de corde ou à brûler, suivant l'Ordonnance.

Bois en grume, est tout le bois qu'on amène sans être équarri, qui est avec son écorce, & tel qu'il est sur pied, comme sont les pilotis & plusieurs *bois* de charronage, & d'ouvrages. Il y a des Régles pour réduire le *bois en grume* au quarré, c'est à dire, pour sçavoir combien un arbre sur pied de tant de pourtour donnera de pieds de *bois* équarri.

Bois chablis sont *bois* abattus, ou rompus par les vents, soit par le pied, soit ailleurs, au corps, ou aux branches, ou déracinez; on l'appelle aussi *caable* ou *bois versé*: tous les arbres de condamnation pour forfaiture, ou délit y sont aussi compris.

Bois encroüé, est un arbre qui en l'abattant est tombé sur un autre, & dont les branches sont engagées les unes dans les autres. L'Ordonnance défend d'abattre les bois sur lesquels d'autres sont *encroüez*.

Le Bois considéré selon ses défauts, est premièrement le *bois roulé*, c'est du *bois* où les cruës de chaque année n'ont point fait corps ensemble, mais sont demeurées de leur épaisseur sans aucune liaison. Ce *bois* ne peut être débité ni en fente, ni en autre marchandise.

Bois trenché, est celui qui a le fil de travers, qui au lieu de suivre le long de l'arbre, le traverse d'un côté à l'autre de l'écorce: il ne peut être employé à la fente, & il se casse aisément.

Bois charmez, sont des *bois* auxquels on a fait quelque chose pour les faire mourir, ou tomber.

Bois arsins, sont des bois où a été le feu, soit qu'on l'y ait mis par malice, soit qu'il y ait pris par accident.

On appelle *louppes de bois* des bosses ou gros nœuds qui s'élèvent sur l'écorce.

Bois Rabougris ou *Abougris*, *Broutez* ou *Avortez* sont les *bois* tortus & malfaits, qui ne croissent qu'à la manière des pommiers, qui ne sont pas de belle venue, & qui doivent être récépez.

Bois Rustique & Noailleux, est celui qui a crû sur le gravier, & est exposé au soleil de midi, qui ne se peut fendre, si ce n'est un peu vers le tronc. On le dit aussi des racines d'olivier, de noyer, & d'autres *bois* veinez, qui servent aux Ebenistes pour des ouvrages de placage, on l'appelle aussi *bois madré*.

Bois mouliné ou *bois carié*, est du *bois* corrompu, pourri, & où il y a des vers & des mandres.

Bois bombé, est celui qui est naturellement un peu courbe, & qu'on pose sur son fort, quand on met par dessus sa partie la plus élevée, & qui fait sa bosse.

Le Bois se considère aussi, selon sa taille & ses façons.

Bois d'équarrissage, ou *Bois quarré*, est tout le *bois* équarri destiné à bâtir, qui est au dessus de six pouces, & selon qu'il est débité, chaque grosseur porte son nom particulier.

Bois flacheux, est celui qui n'est pas bien équarri, & a vive arrête.

Un cent de *bois* chez les Charpentiers c'est cent fois 72. pouces de *bois* en longueur, ou une pièce qui a 12. pieds de long sur six pouces d'épaisseur & de largeur: de sorte qu'une seule poutre est souvent comptée pour 15. ou 20. pièces de *bois*. Tout le *bois* de charpente se réduit à cette mesure, soit pour la vente, soit pour la voiture, soit pour le toisé des ouvrages. Il est taillé en longueur depuis six jusqu'à 30. pieds, en augmentant les pièces toujours de trois pieds en trois pieds. Celles de menuiserie ne vont guères qu'à 15. pieds avec la même gradation. Ainsi on dit en ce sens, qu'un Navire de 1100. tonneaux, comme le Victorieux, qui a 120. pieds de quille portant sur grève, est composé de 17465. pièces de *bois* réduites selon l'usage de Paris; & sa mâture de 4000. qui font bien 1800. charretées de *bois*, tant que deux chevaux en peuvent tirer, sans les affûts de canon & les pièces de rechange. Le Caron Arpenteur a fait deux petits volumes de la qualité & du toisé des *bois* fort utiles pour les Marchands, ou Bourgeois qui veulent acheter du *bois* à bâtir.

Bois de charronnage, est celui qui sert à faire des Rouës, des charriots & charrettes, comme l'orme & le chêne.

Bois de sciage, est le *bois* coupé en planches, & en solives qui sert pour les menuisiers: comme aussi tout le *bois* quarré dont l'épaisseur est moindre de six pouces, s'appelle *bois de sciage*.

Bois d'ouvrage, est celui qu'on travaille dans les forêts, dont on fait des sabots, des pelles, des seaux, des lattes, des cercles, des éclisses, &c.

On appelle aussi en général du *bois ouvré*, ou non *ouvré*, celui qui est façonné par les mains des Ouvriers, ou celui qui est en état de l'être.

Bois merrein, c'est du bois fendu en petits ais, dont on fait les douves des tonneaux, des cuves. On l'appelle aussi *bois à Barils*, *bois d'enfonçures*, *bois à douvin*, *bois à pipes*. Les Menuisiers en font

aussi des panneaux, mais il ne sert point à bâtir, quoi qu'abusivement quelques-uns l'étendent à tout le *bois* de charpente, & plusieurs aux perches, échelats, &c.

Les Menuisiers appellent aussi du *bois refait*, du *bois* équarri & dressé sur toutes ses faces. Ils appellent courroyer le *bois*, quand ils lui donnent cette façon; ils disent aussi que des *bois* sont bien poussez & bien rabbotez, quand ils sont bien unis.

Les Charpentiers appellent aussi *bois affoiblis*, les *bois* qu'on a taillez en cintre, qu'on a rendus courbes. Les *bois* affoiblis exprés sont toisez de la grandeur de leur bossage, & les courbes de la grandeur de leur plein cintre; c'est à dire, qu'il faut comprendre le plus grand vuide de la courbe avec sa largeur.

Bois à brûler, est celui qu'on destine à faire du feu, qui se divise en plusieurs espèces.

Bois flotté, est celui qu'on amène en trains, & lié avec des perches & des rouëttes, sur des rivières.

Bois perdu, est celui qu'on jette dans les petites Rivières qui n'ont pas assez d'eau pour porter des trains, ni des bateaux, & qu'on va recueillir & mettre en trains aux lieux où elles commencent à porter. Il est permis aux Marchands de jeter leurs *bois à bois perdu*, en avertissant les Seigneurs dix jours auparavant: comme aussi de faire des canaux, & de prendre les eaux des étangs pour les faire flotter, en dédommageant.

Bois volants, sont les bois qui viennent par le flot droit au port, où on les recueille.

Bois échappés, ceux qui par les inondations, s'échappent dans les prez & dans les terres.

Bois canars, ceux qui demeurent au fond de l'eau, ou qui s'arrêtent sur les bords des ruisseaux, où on a jetté un flot de *bois à bois perdu*. Les Marchands ont 40. jours après que le flot est passé, pour faire pêcher leurs *bois canars* sans rien payer.

Bois neuf, est le bois qui vient dans des bateaux sans tremper dans l'eau.

Bois pelard est du bois menu & rond, dont on a ôté l'écorce pour faire du tan.

Bois de moulle ou de quartier, est du *bois* qui est mesuré, il doit avoir au moins 18. pouces de grosseur. Les Marchands Ventiers doivent fournir aux Bûcherons des chaînes & mesures de ces longueurs.

Bois de corde, est du *bois* fait ordinairement de branchages ou de taillis, on l'appelle ainsi quand il est au dessous de 17. pouces de grosseur. Il doit être au moins de six, & se vend à la membrure, qui a quatre pieds de haut sur quatre pieds de large. Il est ainsi appelé à cause qu'on le mesuroit n'aguères à Paris avec des cordes, comme on le fait encore sur les lieux. Tout *bois* à brûler en général doit avoir trois pieds & demi de long, y compris la taille. La corde de bois vaut deux voyes de Paris. La mesure de la corde de *bois* selon l'Ordonnance est de 8. pieds de long & de 4. de haut. Du *bois* en chantier, c'est du *bois* en pile & en magasin.

Bois de compte, est celui dont les 62. bûches au plus se trouveront remplir les trois anneaux qui composent la voye de *bois* par les Ordonnances de la Ville, & ceux qui sont au dessous de 18. pouces de grosseur doivent être rejettez & renvoyez parmi le *bois* de corde.

Mouleur de *bois* est un Officier de Ville établi sur les Ports, pour faire mesurer le *bois* dans les moulles ou membrures.

On appelle à Paris *bois de gravier*, un *bois* demi flotté, qui vient de la forest de Montargis, & qui est plus cher que le bois ordinaire.

On appelle du *bois d'Andelle*, un *bois* de deux pieds & demi au plus, qui vient par bateaux par la Rivière d'Andelle; il est ordinairement de hestre.

Brin de *bois*, est un morceau de *bois* de belle venuë, droit & long qui n'est point scié, si ce n'est pour l'équarrissage, & qui est de toute la grosseur de l'arbre: il est excellent pour faire des planchers.

On appelle aussi un Brin de *bois*, un *bois* de pique, un *bois* de lance, ou les *bois* de ces armes avant qu'ils soient ferrez.

Les anciens Chevaliers appelloient *bois* leurs lances: leurs *bois* volèrent en éclats; & on disoit qu'ils portoient bien leurs *bois*, lors qu'ils couroient en lice de bonne grace. C'est de là que figurément on dit qu'une femme porte bien son *bois*, pour dire qu'elle a bonne mine à marcher.

On dit en termes de guerre, quand on fait faire alte à l'Infanterie, haut le *bois*, à cause qu'on leve alors les piques; & dans sa marche, faire long *bois*, quand on veut augmenter l'intervale qui est entre les rangs.

On appelle en Menuiserie des meubles de *bois*, des tables, des sièges, des *bois* de lit, quand ils n'ont point de garniture d'étoffe ni de tapisserie.

En termes de venerie, on dit un *bois* de cerf, ce qu'on appelle autrement *corne de cerf*; & l'on dit qu'un cerf a touché au *bois*, quand il a dépouillé la peau de sa tête, en frottant contre des arbres.

On dit figurément en ce sens qu'une femme fait porter du *bois* à son mari, pour dire qu'elle lui fait porter les cornes, qu'elle lui est infidèle.

En Agriculture *bois* se dit des menuës branches, sions, ou rejettons que les arbres poussent chaque année: ainsi on dit qu'un arbre nain pousse trop de *bois*, qu'une vigne est trop chargée de *bois*, pour dire qu'il la faut tailler, & qu'il faut émonder ou élaguer les arbres. On appelle aussi la vigne, le *bois* tortu.

Bois gentil est une plante medicinale qui jette plusieurs surgeons, qui a ses branches hautes d'un palme; ses feuilles sont semblables à celles de l'olivier, quoi que plus menuës & plus amères. Elles ont un goût si piquant, qu'elles écorchent la langue & le gosier, on l'appelle en Latin *chamelæa*, & est de grand usage en Medecine.

Bois est aussi un nom collectif, qui signifie les arbres qui sont plantez fort épais & en grand nombre, soit dans un jardin, soit à la campagne: un *bois* épais: un *bois* dégradé.

Bois de haute fûtaye, c'est le *bois* qui est parvenu à sa plus grande hauteur, qui est réputé immeuble, & qui ne peut être abattu par un usufruitier.

On appelle *bois de haut revenu*, celui qui est de demie fûtaye de 40. ou de 60. ans.

Bois sur le retour, est un *bois* trop vieux, qui commence à diminuer de prix, & à se corrompre, qui a plus de 200. ans à l'égard des chênes: il est different du *bois* taillis qui renaît sur les vieilles souches de la haute fûtaye, coupées, & qu'on peut couper tous les neuf, douze, ou quinze ans, qui tourne au profit de l'usufruitier.

Bois taillis, est le *bois* qu'on met en coupes ordinaires tous les dix ans, & qui est au dessous de 40. ans, car au delà c'est une *fûtaye sur taillis*, c'est dont on fait le charbon & le *bois* à brûler.

Bois à faucillon, est un petit taillis, qu'on peut couper avec un petit ferrement.

Bois en pueil, c'est un *bois* nouvellement coupé, & qui n'a pas encore trois ans. Ce mot se trouve en plusieurs Coûtumes, & entr'autres en celle d'Auvergne.

On appelle un *Bois en défens*, quand on a défendu de couper un *bois*, qu'on a reconnu de belle venuë dans quelque triage, pour le conserver & le laisser croître jusqu'à ce qu'on en ait besoin; & on dit qu'un *bois* est jugé *défensable*, quand le Juge a donné permission d'y faire entrer les bestiaux en panage.

Bois marmenteaux ou *bois de touche*, sont des *bois* au tour d'une maison ou d'un parterre, pour leur servir d'ornement, ausquels on ne touche point. Les usufruitiers ne peuvent faire couper les *bois marmenteaux* & *bois de touche*, ni en haute fûtaye, ni en taillis, quand ils servent à la décoration d'une maison ou d'un Château.

Une coupe de *bois* réglée est une division qui se fait d'un grand *bois* en certaines portions, afin qu'on en coupe chaque année une certaine quantité sans dégrader le *bois*, ni en diminuer le revenu. On appelle l'âge du *bois*, ou l'essence du *bois*, le temps écoulé depuis sa dernière coupe.

L'usage du *bois* se dit de son exploitation.

Garde Bois, est l'Officier préposé pour empêcher les dégradations des *bois*, & conserver le gibier.

En Poësie on appelle les Divinitez des *bois* les Driades, Hamadriades, les Faunes, les Satyres, &c.

En termes de Marine on dit faire du *bois*, pour dire descendre en terre pour aller couper des *bois* nécessaires à l'équipage. On dit aussi qu'un vaisseau a reçu des coups en *bois*, pour dire dans les bas, dans les œuvres vives.

HAUT BOIS. *s. m.* Est une flûte qui est de différente grandeur selon les quatre parties, qui servent à en faire un concert. Il est devenu depuis peu un instrument militaire, le Roi en ayant mis dans les Compagnies des Mousquetaires.

On dit figurément qu'un homme jouë du *haut bois*, quand il fait abattre, &c.

C

CACAO. *s. m.* Fruit dont on fait le chocolat avec quelques autres ingrédients; il croît en abondance dans la nouvelle Espagne à un arbre qui se nomme la *cucuhua-guahuilt*; il est de la même grandeur que l'oranger; il a les mêmes feuilles, mais un peu plus grandes. Ce fruit est de la figure d'un concombre, ou melon, qui est rayé, cannelé & roux, plein de plusieurs noix qui sont proprement appellées *cacao*, plus petites qu'une amende: il est d'une moyenne saveur, entre le doux & l'amer; d'un temperament froid & humide. Il y a dix ou douze *cacao* enfermez dans une même coque; cet arbre est si delicat qu'il le faut planter auprès d'un grand arbre nommé *atlinan* afin qu'il le couvre de sa grande ombre, autrement le Soleil le brûle. On en tire aussi du beurre, dont les femmes se font un fard pour le visage. Le *cacao* sert aussi de menuë monnoye dans la Province; *Laët*, *Acosta*, *Chusius* en ont écrit.

CALANDRE. *s. f.* Terme de Manufactures. C'est une machine propre pour presser les draps, les toiles, & autres étoffes, & pour les rendre polies, unies & lissées: elle sert aussi pour y faire ces ondes qui sont sur le tabis & les moheres: Elle est composée de deux gros rouleaux de bois, autour desquels on roule les pièces d'étoffe; on les met entre deux gros madriers de bois dur, large, épais & poli; celui de dessous sert de base, celui de dessus est mobile, par le moyen d'une rouë telle que celle des gruës. Un cable est attaché à un tour qui compose son axe; cette partie du dessus est d'un poids prodigieux, par fois de cinquante ou soixante milliers; c'est cette pesanteur qui fait les ondes sur les étoffes qui sont autour de ces rouleaux par le moyen d'une legere gravûre qu'ils contiennent: on met & on ôte ces rouleaux en inclinant un peu la machine. Ce mot vient du Latin *cylindrus*, parce que tout l'effet de la machine vient d'un cylindre. Borel dit que ce nom lui vient d'un petit oiseau de même nom, parce que les marques qu'elle imprime sont semblables à ses plumes.

Calandre, petit oiseau du genre des alloüettes, qui n'a point de crête: En Latin *corydalos minima*.

Calandre, petit ver qui se fourre dans le bled & le mange, qu'on appelle aussi *charançon*, ou *patepeluë*: en Latin *curculio*.

Calandrer. *v. act.* Mettre une étoffe sous la *calandre* pour la presser ou tabiser.

Calandré éé. *part.*

CALCINATION. *s. f.* Action par laquelle on réduit en chaux, ou en poudre très-subtile les métaux & les minéraux, avec un feu violent. La *calcination* actuelle se fait seulement par le feu, la potentielle se fait par le moyen d'un esprit corrosif, qui les pénètre & les dissout, comme l'argent & l'or par les eaux fortes & l'eau régale, & cette *calcination* est appellée *immersive*.

Calciner. *v. act.* Terme de Chimie. Réduire les métaux ou les minéraux en chaux, ou poudre très-subtile par le moyen du feu. L'or se calcine au feu de Reverbere avec le mercure & le sel armoniac. L'argent avec le sel commun & le sel alkali: le cuivre avec le sel & le soufre: le fer avec le sel armoniac & le vinaigre: l'étain avec l'antimoine, le plomb & le soufre: le mercure avec l'eau forte, il se calcine aussi tout seul par le feu. Tous les autres minéraux se calcinent au feu, sans addition d'aucune drogue.

CAMPHRE. *s. m.* C'est la gomme d'un arbre qui croît aux Indes dans les montagnes maritimes, lequel est de telle hauteur & largeur, qu'un escadron de cent hommes pourroit demeurer dessous à l'ombre. On dit qu'elle sort en plus grande abondance durant la tempête & les tremblemens de terre. Il y en a de plusieurs sortes, car on en trouve une entre les veines du bois, & une autre qui sort par l'écorce rompuë, comme une résine, & demeure attachée à l'arbre: elle est rouge d'abord, & devient blanche, ou par la chaleur du Soleil, ou à force de feu. Il y en a une brune & obscure qui est moins estimée. Il y a aussi un *camphre* en rose, qui n'a point passé par le feu, & un autre qui a été purifié & blanchi, & fait par sublimation. Le *camphre* est si subtil que souvent de lui-même il se resout en fumée. Il est si odorant, que sur les lieux on s'en sert en guise d'encens; pour être bon il doit être blanc, pur, reluisant, transparent, de forte odeur, & il faut qu'il devienne moiüillé quand on le met sur un pain chaud. Quelques-uns, comme Fuchsius, croient que c'est un Bitume des Indes. On l'appelle en Latin *camphora*, qui vient du mot Hebreu *copher*.

On fait du *camphre* artificiel avec de la sandaraque, qu'on appelle autrement gomme de genévre, vernis blanc, ou mastic bien pulvérisé, du vinaigre blanc bien distillé, qu'on met vingt jours dans le fumier de cheval, & qu'on laisse après au Soleil pendant un mois pour secher, & on trouve le *camphre* fait comme une croûte de pain blanc. La chymie ne travaille point sur le *camphre*, puisqu'il surmonte en pureté, en subtilité, en volatilité & en pénétration tout ce qu'on en pourroit tirer par la distillation: Elle ne peut enchérir sur sa perfection: sa diaphanéité est grande, sa blancheur égale à celle de la neige; son goût acre, son odeur forte témoignent sa volatilité; son inflammabilité dans l'eau, & sa totale consommation sans laisser aucune trace au vaisseau dans lequel on l'allume, montrent sa pureté & la subtilité de ses parties. On a fait ce proverbe sur le *camphre*.

Camphora per nares castrat odore mares.

La principale qualité du *camphre* est de retenir & de conserver un feu inextinguible qui brûle dans l'eau, sur la glace, & dans la neige, à cause qu'il est d'une nature fort tenuë & grasse, jusques-là que si on en jette dans un bassin sur de l'eau de vie, & qu'on les fasse bouillir jusqu'à leur entière évaporation dans quelque lieu étroit & bien fermé, & que par après on y entre avec un flambeau allumé, tout cet air renfermé conçoit en un moment le feu qui paroît comme un éclair sans incommoder le bâtiment, ni les spectateurs.

CHARTEPARTIE. *s. f.* Terme de marine, c'est l'acte d'affretement sur l'Océan, ou de nolisement sur la Méditerranée; c'est un écrit contenant la convention pour le louage d'un Vaisseau, ou la Lettre de facture & le Contract de cargaison du Vaisseau: elle doit être rédigée par écrit, & passée entre les Marchands & le Maître, ou le propriétaire du Bâtiment: Elle doit contenir le nom & le port du Vaisseau, celui du Maître & de l'Affreteur, le prix du fret, & les autres conditions dont les parties seront convenuës, comme il est porté au Livre troisième de l'Ordonnance de la marine: dans cet acte les Capitaines & Officiers confessent avoir reçu un tel Navire bien & dûment calfeutré, étanché, victuallé, munitionné, & agréé pour un tel voyage. La *chartepartie* est distinguée d'avec le connoissement, parce que celle-la se fait pour l'entier affretement du Navire, & pour l'aller & pour le retour; au lieu que le connoissement n'est fait que pour une partie de la charge, & se fait par une promesse particulière, pour l'aller ou pour le retour seulement. Le Président Boyer dit que ce mot vient de ce que *per medium carta incidebatur & sic fiebat carta partita*; parce qu'au temps que les Notaires étoient moins communs, on n'expédioit qu'un acte de la convention qui servoit aux deux parties, on le coupoit en deux pour en donner à chacune sa portion; elles les rassembloient au retour pour connoître si elles avoient satisfait à leurs obligations; ce qu'il atteste avoir vû encore pratiquer de son temps, de même qu'en usoient les Romains dans leurs stipulation, au rapport d'Isidore, qui rompoient un bâton dont chacun gardoit un morceau pour en conserver la marque.

CHIEN. *s. m.* Chienne. *s. f.* Animal domestique, qui aboie, qui sert à garder la maison, & à la chasse. Le *chien* est le simbole de la fidélité. Les *chiens* sont en telle abomination aux Maldives, que si un *chien* avoit touché quelqu'un du païs, il s'iroit incontinent baigner pour se purifier. Peirard. Au contraire chez les Gaures ils sont en si grande vénération, que les Prêtres se servent des *chiens* pour purifier leurs penitens. Tavernier.

Il y a plusieurs sortes de *chiens* differens, tant pour la taille que pour le naturel, ou le service qu'ils rendent aux hommes.

Les premiers sont les *chiens* de chasse dont les plus nobles sont les *chiens* courans, ou *allans*, qui chassent par la force de l'odorat. Entre les *chiens* François, quelques-uns sont appelez de *race Royale*, qui courent à force les cerfs, chevreüils, loups, & sangliers. Les *chiens* courans appellent les Veneurs, & pour cela dit qu'ils chassent de gueule.

Il y en a d'autres de race commune, qui chassent seulement le chevreüil, le loup & le sanglier; d'autres de race mêlée, ou petite racine, qui chassent les lièvres tant dans les bois que dans la plaine.

Il y a aussi des *chiens* Anglois de trois sortes, ceux de la race Royale servent à chasser cerfs, daims, & chevreüils. Les chiens *Baubis* sont pour les lièvres, renards & sangliers, on leur coupe

presque à tous la queue; ils sont plus bas de terre & plus longs que les autres, de gorge effroyable, qui hurlent sur la voye, & qui ont le nez dur, & sont barbets à demi poil. Les *Bigles* sont pour les lièvres & lapins; il y en a de grands & de petits, & sont excellens pour courir le lièvre dans les plaines.

Les levriers sont *chiens* à hautes jambes, qui chassent de vitesse. Voyez Levrier.

Limiers sont des *chiens* muets, qui servent à quêter & à détourner le cerf, *chien* quêtant & requerant.

Chiens Baux, qu'on surnomme *Greffiers*, sont des *chiens* blancs, dont la race vient de Barbarie, ils sont bons chasseurs requerans & forcenans; ils chassent de haut nez, gardent bien le change; ils sont de bonne creance, & tiennent mieux dans les chaleurs; ce sont les meilleurs pour courir le cerf.

Les *chiens gris* sçavent faire tous métiers, & courent toutes sortes de bêtes. Les *chiens noirs*, qu'on appelle *de saint Huber*, sont bons pour les bêtes puantes; on en conserve sa race en mémoire de ce Saint, en l'Abbaye qui porte son nom dans les Ardennes. Les *chiens fauves* ou rouges sont *chiens* de grand cœur, fort hardis & *chiens* d'entreprise. On appelle *chiens* tout d'une pièce ceux qui sont tout d'une couleur, tout blancs, ou tout noirs, &c.

Les *chiens couchans* sont *chiens* de l'arquebuse, qui chassent de haut nez, & arrêtent tout: les meilleurs viennent d'Espagne, ils servent à faire lever les perdrix & les cailles, & ces *chiens* sont au poil & à la plume; & on dit que des *chiens* piquent la sonnette, pour dire qu'ils courent trop vigoureusement après l'oiseau.

Braques sont des *chiens* de même allure, aussi bien que les turquets & metis.

Epagneuls, ou espagnols sont des *chiens* qui chassent de gueule, & forcent les lapins dans les brossailles, ils rident ou suivent la piste de la bête sans crier, ils sont bons aussi pour les oiseaux, & chassent le nez bas.

Griffon, se dit aussi d'une espee de *chiens* qui chassent le nez haut, & qui arrêtent tout; ils viennent d'Italie & de Piedmont.

Bassets, qu'on appelle autrement *chiens de terre*, sont des *chiens* qui entrent dans les tanières des renards & tissons; ils viennent de Flandres & d'Artois; ils attaquent tout ce qui se terre, comme blereaux, renards, chats harets, foinnes, putois; ils quètent bien & servent aussi à l'arquebuse; ils sont noirs à demi poil, avec la queue en trompe: il y en a qui ont double rang de dents comme les loups, & qui sont sujets à mordre, qui ont les pattes de devant tortuës. On parle aux bassets en leur criant, *coule, coule Bassets*.

Barbets, sont *chiens* frisez qui chassent le nez bas quand le gibier fuit, & le nez haut quand il demeure; Ils l'arrêtent sur terre & dans l'eau: leur principale nature est de rapporter, & ce sont les plus fideles *chiens* du monde, qui ne veulent connoître qu'un maître, & ne le perdre jamais de vûe: on les appelle aussi *chiens à gros poil*.

Dogues, sont *chiens* de combat, qui servent à assaillir les grosses bêtes, comme des taureaux, des lions, &c. Les Espagnols doivent une partie des conquêtes de l'Amerique à des *Dogues* d'Angleterre, comme on voit dans Herrera.

Mâtins, sont *chiens* de garde qu'on laisse dans les bassecours pour aboyer. Il y a aussi des *Mâtins* dans le vautre, pour chasser au sanglier.

Chiens allans ou *gentils* sont de gros *chiens*, qui en allant détournent le gibier: On le dit aussi des *chiens* de Bouchers qui servent à conduire leurs troupeaux.

On appelle *chiens* trouveurs, des *chiens* qui vont requerir un Renard, quand il y auroit vingt-quatre heures qu'il seroit passé.

Chien *barreur* est le meilleur *chien* pour le chevreuil.

On appelle un *chien* secret, un limier qui pousse la voye sans appeller; on l'appelle aussi muet, & on dit qu'il ride.

Un *chien* babillard, ou qui caquette, est celui qui crie hors la voye, & le plus souvent d'ardeur, ou qui crie des matinées entières.

Un *chien* menteur est un *chien* qui cele la voye pour gagner le devant.

Un *chien* vicieux, celui qui chasse tout ce qu'il rencontre, & qui s'écarte toujours de la meute.

Un *chien* de bonne créance, de bonne affaire, celui qui est docile & obéissant: un *chien* qui chasse de forlonge, qui sent de loin le gibier; un *chien* qui ne se rompt point au bruit.

Un *chien* sage, qui chasse bien, qui tourne juste, *chien* de tête & un *chien* d'entreprise, qui est hardi & vigoureux.

On dit qu'un *chien* a le nez dur, lors qu'il rentre mal-aisément dans la voye, & qu'il reprend lentement; qu'il est de haut nez lors qu'il va requérir sur le haut du jour; & qu'il a le nez fin lors qu'il chasse bien dans les chaleurs, & dans la poussière.

On appelle *chien d'aiguail*, celui qui chasse bien le matin lors que la rosée est sur la terre, & qui ne vaut rien au haut du jour; & au contraire un *chien* du haut du jour, qui ne vaut rien dans l'aiguail.

On appelle *chien étruffé* celui qui a une cuisse qui ne prend point de nourriture, & qui est boiteux; *chien butté* celui à qui la jointure des jambes de devant grossit; *chien épointé*, celui qui a des os des cuisses rompus; *chien allongé*, celui qui a les doigts du pied étendus par quelque blessure qui a touché les nerfs; & *chiens courtauts* ceux à qui on a coupé la queue.

On dit qu'un *chien* a belle gorge lors qu'il crie bien, & qu'il a la voix grosse & forte, qu'un *chien* aboie quand il sent le gibier; ou quelque chose d'étrange; qu'un *chien* jappe lors qu'il crie sans sujet, ou au moindre bruit de nuit ou de jour; & qui hurle lors qu'il sent des loups, ou une *chienne* chaude qu'il ne peut joindre. On dit que le *chien* sonne, pour dire qu'il appelle au bon chemin ayant trouvé la trace.

On appelle *chien armé*, quand il est couvert pour attaquer un sanglier.

C'est une bonne qualité de *chien* d'avoir le jarret droit & bien herbé.

A la chasse on dit parler aux *chiens*, pour dire les réjouir comme on fait à la chasse du cerf; ou les exciter ou les menacer, comme on fait à celle du sanglier avec des cris rudes & furieux, & avec la trompe. On appelle titre de *chiens* le lieu où on pose les *chiens*, afin que quand la bête passera ils la courent bien à propos. Ces *chiens* sont mis en bon titre, pour dire sont postez en un bon relais.

Trait de *chiens* se dit des laisses de crin, & des colliers qui servent à coupler les *chiens*; ainsi on dit qu'un cerf, ou une autre bête, a senti le vent du trait, pour dire des *chiens*.

Rompre les *chiens* se dit de la faute d'un Piqueur & Chasseur, lors qu'ils passent à travers des *chiens*, pendant qu'ils courent, & ainsi rompent leur course. Il faut quelquefois rompre les *chiens*, les menacer, les recoupler, & frapper à route, afin de suivre & relancer le cerf, qui leur a donné le change & les a fait tomber en défaut.

On dit figurément en ce sens rompre les *chiens*, quand on interrompt quelqu'un dans son discours, pour empêcher qu'il ne dise quelque chose desavantageuse, ou qu'il n'entreprenne quelque affaire.

Le droit des *chiens* est ce qu'on leur donne à la curée, comme la langue, le muffle, les oreilles d'un cerf.

Il y a enfin des *chiens* de chambre pour le divertissement des Dames, qu'on nourrit pour leur petitesse, & leur beauté, & qu'on appelle *chiens* de manchon, comme les *chiens* de Boulogne, d'Artois, épagneuls, bichons, barbets, levrons, *chiens* ras ou de Barbarie, &c.

Chien, se dit aussi par injure, & pour reprocher à quelqu'un ses défauts. Les Turcs nous appellent *chiens*, nous traitent comme des *chiens*. On appelle un *chien* de valet, un *chien* de Procureur, un *chien* de frippon. On appelle une femme paillarda une *chienne*, une carogne, une *chienne* chaude, *chienne* de voirie: ce qui se dit aussi des choses: voilà des beaux *chiens* de vers; voilà un beau logement de *chien*, un beau present de *chien*.

On appelle Cerbere le *chien* à trois têtes, que les Poètes ont feint être commis à la garde des Enfers.

Le *chien* céleste est une constellation; il y en a deux; le grand *chien*, qu'on nomme autrement *Sirius*, est une constellation composée de 18 étoiles selon Ptolomé, de la nature de Jupiter & de Venus, dont la principale est tenuë plus grande que tous les autres Astres, même que le Soleil. La

petite *chienne*, qu'on appelle autrement la *canicule*, on *Procyon*, n'a que deux étoiles, dont l'une est de la première grandeur, & de la nature de Mars, c'est celle qui cause les plus grandes chaleurs de l'Été.

Chien de mer ou marin, est un poisson long & à museau pointu, qui a des dents, en Latin *galeus*. Le grand *chien* de mer qu'on appelle *canis carcharias*, a quatre ou cinq rangs de dents à chaque mâchoire, dont quelques-unes ont un pouce de long, & sont extrêmement rudes, tranchantes & pointuës, qui ne leur servent pourtant point à manger leur proie, parce qu'on a trouvé des hommes tout entiers dans leur ventre.

Chien de pistolet, est une pièce de fer mobile appliquée sur la platine d'un pistolet, d'un fusil, d'une arquebuse; elle tient la pierre & fait le feu, quand elle est lâchée. Il courut le pistolet bandé, la carabine à la main, avec le *chien* abattu, &c.

Chien se dit proverbialement en ces phrases; on dit de deux amis qui ne vont point l'un sans l'autre, que c'est saint Roch & son *chien*. On dit, qui aime Bertrand aime son *chien*, pour dire qu'il faut prendre les passions, les intérêts, & les sentimens de son ami. On dit d'un traître, d'un hypocrite, d'un flatteur, qu'il fait bien le *chien* couchant. On dit de deux ennemis, que leurs *chiens* ne chassent pas ensemble. On dit d'un homme odieux qui entre en quelque lieu, qu'il y est bien venu comme un *chien* dans un jeu de quilles. On dit des gens qui se haïssent, qu'ils s'accordent comme *chiens* & chats. On dit encore de celui dont on souhaite la mort, & qui échappe de quelque péril, qu'il mourroit plutôt un bon *chien* de Berger. On dit qu'il vaut autant être mordu d'un *chien* que d'une *chienne*, pour dire que de quelque côté que vienne le mal, il est également sensible. On dit qu'il ne se faut pas moquer des *chiens* qu'on ne soit hors du village, pour dire qu'il ne faut pas choquer un homme tant qu'on est en un lieu, où il est le plus fort, où il nous peut nuire.

On dit à un glorieux qui se fâche, qu'on le regarde trop fixement, un *chien* regarde bien un Evêque. On dit encore, il ne faut pas tant de *chiens* après un os, pour dire qu'il est fâcheux de partager un profit avec beaucoup de personnes, ou d'être plusieurs à avoir les mêmes prétentions. On dit aussi, jamais à un bon *chien* il ne vient un bon os, pour dire que ceux qui ont bonne envie de travailler, n'en trouvent pas les occasions. On dit jeter un os à la gueule d'un *chien* pour le faire taire, ce qui a lieu au figuré, pour dire faire un présent à quelqu'un pour l'empêcher de crier & de venir troubler quelque affaire importante. On dit qu'il n'est telle chasse que de vieux *chiens*, & qu'un bon *chien* chasse de race, pour dire que la naissance & l'expérience donnent de grands avantages sur les autres. On dit d'un homme peu considéré, qu'il a du crédit comme un *chien* à la boucherie. On dit cela n'est pas tant *chien*, pour dire cela n'est pas mauvais. On dit qu'un homme n'est pas bon à jeter aux *chiens*, quand il a fait quelque lâcheté, quelque indignité. On dit, de celui qui a des prétentions à quelque chose, quoi que fort éloignées, qu'il n'en jette pas sa part aux *chiens*. On dit aussi, petit *chien* belle queue. On dit à ceux qui ont une méchante cause, si vous n'avez pas d'autre filet votre *chien* est perdu. On dit d'un homme peu complaisant, qui ne fait rien de ce qu'on desire, que c'est un *chien* de Jean de Nivelle qui s'enfuit quand on l'appelle. Voyez l'origine de ce proverbe au mot de *Jean*. On dit d'un envieux qu'il est comme le *chien* du Jardinier, il ne mange point de choux, & ne veut pas que les autres en mangent. On dit de ceux qui entreprennent quelque chose au delà de leurs forces, qu'ils font comme les grands *chiens*, qu'ils veulent pisser contre les murailles. On dit des pécheurs qu'ils font comme les *chiens*, qu'ils retournent à leur vomissement. On dit de ceux qui font quantité de cris & d'imprécations inutiles, que ce sont des *chiens* qui aboyent à la Lune. On dit aussi de ceux qui font des menaces vaines, *chien* qui aboye ne mord pas. On dit aux gens quéreleux, que les *chiens* hargneux ont toujours les oreilles déchirées. On dit des gens timides, entrez il n'y a point de danger, nos *chiens* sont liez: On dit aussi pour reprocher ou plaindre la misere de quelqu'un, on l'abandonne comme un pauvre *chien*, il mene une vie de *chien*; il n'a ni foy ni loy, il vit comme un *chien*; il est comme un *chien* à l'attache, il est las comme un *chien*, on l'a battu, on l'a étrillé comme un *chien* courtaut. Les coups de bâton sont pour les *chiens*. On dit d'un miserable qu'on abandonne, qu'on ne lui demande pas, és-tu *chien*, és-tu loup. On dit aussi quand on veut noyer son *chien*, on l'accuse de la rage. On dit d'un jeune étourdi, qu'il est foû comme un jeune *chien*, qu'il court comme un *chien* foû. On dit

d'une chose tortuë, d'une jambe mal faite, qu'elle est droite comme la jambe d'un *chien*. On appelle figurément un *chien* au grand collier celui qui meine les autres, qui est principal dans une maison, dans une assemblée. On dit d'un homme accoûtumé à la fatigue, il y est accoûtumé comme un *chien* à aller nud tête, d'aller à pied. On dit encore tandis que le *chien* pisse le loup s'enfuit, pour dire que tous les momens sont précieux en certaines occasions. Un bon *chien* n'aboye point à faux, ce qui se dit au figuré d'un habile homme qui fait toujours bien réussir ses entreprises, parce qu'il sçait bien prendre son temps, & ménager les occasions. On dit battre le *chien* devant le lion, pour dire châtier un petit devant un plus puissant, qui a commis la même faute. On dit encore entre *chien* & loup, pour signifier le crepuscule, ou le temps sombre qui est entre le jour & la nuit, & où on ne peut discerner le *chien* d'avec le loup.

COCAGNE. *s. f.* C'est le nom qu'on donne en Languedoc à un petit pain de pastel avant qu'il soit réduit en poudre, & vendu aux Teinturiers: on en fait grand trafic en ce païs-là; & parce qu'il ne vient que dans des terres fort fertiles, & qu'il apporte un très-grand revenu à ses maîtres, vû qu'on en fait jusqu'à cinq ou six récoltes par an; quelques-uns ont nommé le haut Languedoc un païs de *cocagne*. Et c'est là-dessus qu'est fondée la fable du Royaume de *Cocagne*, des païs imaginaires, où les habitans vivent fort heureux sans rien faire.

COCATRIX. *s. m.* Espece de basilic qui s'engendre dans les cavernes & les puits, en Latin *Basiliscus, regulus*. Il y a en la Cité de Paris un fief qui s'appelle *Cocatrix*, dans une ruë du même nom.

COHUE. *s. f.* Vieux mot qui signifioit autrefois l'assemblée des Officiers de Justice, que se faisoit en certain lieu pour juger les procès, comme on voit dans les Ordonnances de l'Echiquier de Normandie de l'an 1383. On s'en est servi depuis pour signifier le lieu destiné à tenir la Justice dans les Villages par des Juges pedanées, ainsi appelez à *coëunte multitudine*. Ménage témoigne que *coiia* a été dit autrefois pour halle; or c'est dans les halles que se tiennent la plûpart des petites Justices. On appelle encore la halle & *cohuë* de Quintin en Bretagne, le lieu où se font les publications de justice.

Cohüe, se dit figurément des assemblées tumultuaires où il n'y a point d'ordre, où chacun parle en confusion. On tenoit autrefois de belles conferences chez un tel, mais il y est venu tant d'impertinens, que cela est dégénéré en *cohuë*.

COULEUR. *s. f.* lumière réfléchie & modifiée selon la disposition des corps, qui les fait paroître bleus, jaunes, rouges, &c. & qui les rend objets de la vûë. Les experiences modernes ont prouvé clairement que les Anciens se sont fort trompez, en distinguant les *couleurs* en vrayes & en apparentes. Virgile a eu raison de dire que la nuit ôtoit la *couleur* à toutes choses. Il y a des *couleurs* simples, comme sont les cinq *couleurs matrices* des Teinturiers, dont toutes les autres dérivent; il y en a de composées, sçavoir le bleu, le rouge, le jaune, le fauve, ou *couleur* de racine, & le noir. A l'égard du verd il n'y a point dans la nature de drogue qui serve à teindre en cette *couleur*, mais on teint les étoffes deux fois, d'abord en bleu, & puis en jaune, & elles deviennent verdes. Du mélange des premières *couleurs* il s'en fait un grand nombre, comme le violet, le gris de lin, incarnat, &c. expliquées à leur ordre. Le mercure est le fondement des *couleurs*, comme le sel des saveurs, & le soufre des odeurs.

On appelle aussi *couleurs* simples, celles qui servent aux Enlumineurs & aux Peintres, qui viennent des vegetaux, & qui ne peuvent pas souffrir le feu, comme le jaune fait de safran ou de graine d'Avignon, la laque, & autres teintures extraites des fleurs. Les autres sont minerales, qui se tirent des métaux, & qui souffrent le feu; ce sont les seules propres à faire l'émail: ainsi on tire de l'or & du fer le rouge, de l'argent le bleu, du cuivre le verd, du plomb le blanc ou la ceruse, quand il est dissous avec le seul vinaigre; mais quand la ceruse a été cuite dans le fourneau, elle donne du massicot, & du minium quand elle est poussée davantage au feu.

Les Peintres distinguent aussi les *couleurs* en légères & en pesantes; sous le blanc on comprend toutes les *couleurs* légères. L'outremer est mis au rang des *couleurs* légères. Sous le noir on comprend toutes les *couleurs* pesantes & terrestres. Le brun-rouge, la terre d'ombre: le verd-brun & le bistre sont les *couleurs* les plus pesantes & les plus terrestres après le noir. Les Peintres appellent aussi *couleurs*

rompuës, les *couleurs* trop vives qu'ils affoiblissent par le mélange d'autres plus sombres. On dit que l'azur d'outremer est rompu de laque & d'ocre jaune, pour dire qu'il y entre un peu de ces *couleurs*. Les *couleurs* rompuës servent à l'union & à l'accord des *couleurs*, soit dans les tournans des corps, soit dans leurs ombres. On appelle *couleurs* noyées, celles qui s'affoiblissent insensiblement, comme sont celles que forment les nuances. Et on appelle un ton de *couleur*, un degré de *couleur*, par rapport au clair obscur. Les *couleurs* changeantes sont celles qui dépendent de la situation des objets à l'égard de la lumière, comme celle des taffetas changeans, de la gorge des pigeons, &c. néanmoins quand on regarde attentivement avec un bon microscope les plumes de la gorge d'un pigeon, on voit que chaque petit fil de ses plumes est composé de plusieurs petits carrez alternativement rouges & verts, & ainsi ce sont des *couleurs* fixes. Le Pere Kircher dit que les *couleurs* changeantes qu'on void sur les plumes des pigeons & des paons viennent de ce que ces plumes sont diaphanes, & d'une figure semblable à celle des triangles de cristal, ou primes de verre, qui étant opposez à la lumière font voir des iris. Les *couleurs* fixes & permanentes ne se font point par des réflexions comme les changeantes, mais par le passage de la lumière à travers certains corps, soit en les traversant entièrement, soit en se refléchissant sur quelques-unes de leurs parties internes, ou après avoir un peu pénétré leurs superficies. Il y a deux ordres differens dans les *couleurs*, pour passer du blanc au noir; l'un est le blanc, le jaune, le rouge, & le noir; l'autre est le blanc, le bleu, le violet & le noir; c'est la doctrine du Sieur Mariotte dans l'excellent Livre qu'il a fait des *couleurs*. Il y a des *couleurs* ou teintures fixes, comme la teinture jaune de l'or, ou la bleuë du *lapis lazuli*, que le feu ne diminuë point, & il est très-difficile de les tirer par les dissolvans ordinaires.

Couleur, se dit encore des corps solides, des drogues qui servent aux Peintres & aux Teinturiers pour faire paroître ces *couleurs*. Un Peintre prépare ses *couleurs* sur sa palette. On appelle de mauvais Peintres des broyeurs de *couleurs*; & quand on dit que l'air mange les *couleurs*, on entend que son intemperie détache de petits corps des sujets, sur lesquels elles avoient été attachées, lors de leur teinture.

Couleur, est quelquefois opposée au noir, parce qu'en effet le noir n'est pas une *couleur*, à cause qu'il imbibé toute la lumière, & qu'il n'en refléchi aucune partie. En ce sens on dit que les gens de guerre, & les Courtisans portent des habits de *couleur*, & que les gens de robbe, ou d'Eglise en portent de noirs.

En approchant de ce sens on appelle *couleur* haute, *couleur* rude, *couleur* forte, gaye, *couleur* éclatante, *couleur* claire, celle qui refléchi à nos yeux plus de rayons de lumière, comme la *couleur* de cerise, la *couleur* de feu, l'incarnat; & au contraire on appelle *couleur* douce, sombre, morne, triste, modeste, celle qui en refléchi le moins, comme le gris de lin, feuille-morte, *couleur* d'olive, *couleur* de pensée, &c.

Couleur d'eau, c'est un certain brillant violet qu'acquiert le fer bien poli, quand il a passé au feu dans un certain degré de chaleur.

On dit qu'on met une chose en *couleur*, quand on rafraîchit les peintures, quand on les décrasse, quand on y met du vernis, & autres drogues qui en font revivre, ou paroître les *couleurs* à demi effacées.

Nuance de *couleurs*, est une certaine disposition de la même *couleur*, mêlée & montant par degrez depuis le plus clair jusqu'au plus obscur: leurs noms seront expliquez à leur ordre.

Couleur se dit aussi de la disposition du teint, du visage, & des chairs. Les gens qui se portent bien ont la *couleur* vermeille, sont hauts en *couleur*. Les Espagnols ont la *couleur* olivastre. Les filles qui ont leurs ordinaires ont la *couleur* plombée; celles qui sont trop amoureuses ont les pâles *couleurs*. Quand la cangrene paroît, elle rend la chair de *couleur* livide.

On le dit aussi des alterations qui se font au visage par les mouvemens interieurs de l'Ame. Un reproche veritable fait à un homme, le fait changer de *couleur*, il rougit de honte, & pâlit de colere. La *couleur* lui a monté au visage, pour dire il a rougi.

Couleur, se dit encore des changemens qui arrivent aux corps par la differente cuisson & application du feu, & sur tout en Chymie. Ce pain, ce rost est cuit, mais il n'a pas encore assez de *couleur*. Les Chymistes admirent les changemens de *couleurs* qui se font dans les métaux, & cherchent sur tout le beau rouge, le beau citrin, qui sont les *couleurs* de la Benoiste.

Couleur, en termes de Fleuriste, se dit d'une tulippe qui n'est que d'une *couleur*, dont la plus fantasque est la plus estimée: On a mis les panachées dans ces carreaux, & les *couleurs* sont dans les costieres.

Couleur, en termes de blason, est une des principales désignations des pièces de l'Ecu: On n'en admet que cinq, gueule c'est le rouge, azur le bleu, sinople le verd, le sable le noir, le pourpre est mêlé de gueules & d'azur: leurs significations seront expliquées à leur ordre, c'est une maxime qu'il ne faut point mettre *couleur* sur *couleur*, ni métal sur métal.

COUPELLE. *s. f.* Petit vaisseau plat préparé pour essayer les métaux; il est fait de cendres de bois leger, comme aubier de chêne, & de cendres d'os sans moëlle, comme de pieds de mouton. Dans ce vaisseau on fait fondre l'or, ou l'argent qu'on veut éprouver, ou purger, sur un feu ardent de charbon, & on y mêle un peu de plomb, lequel s'imbibe dans ce creuset, ou s'évapore; & il emporte avec lui toute l'impureté du métal.

On dit figurément qu'un homme a passé par la *coupelle*, quand il a subi un très-severe examen, quand il a été bien seigné, & bien purgé, après une grande maladie, comme on examine & on purge les métaux par la *coupelle*.

D

DEGRÉ *s. m.* Terme d'Architecture, escalier, montée qui sert à monter & descendre du haut en bas d'un Bâtiment. Il y a un beau *degré* en rampe à la Chambre des Comptes. Un petit *degré* est fort commode pour dégager les appartemens.

Degré. Est aussi chaque marche d'un escalier: Il lui a fait sauter les *degrez* quatre à quatre.

Degré. Se dit figurément des choses qui servent de moyens pour parvenir à une plus haute, ainsi Corneille a dit d'Auguste dans le Cinna:

*Que de ses propres mains mon pere massacré
Du Trône où je le voi fait le premier degré.*

En Morale on dit qu'il faut aller de *degré* en *degré*, venir au dernier *degré* de perfection, au plus haut *degré* d'honneur, de gloire, de vertu: Venir d'Avocat Conseiller, Maître des Requêtes, Président; de Soldat, Enseigne, Lieutenant, Capitaine, c'est monter par *degrez*: On le dit aussi en mauvaise part. Il est méchant, avare, orgueilleux au dernier, au souverain *degré*.

Degré. Se dit aussi des marques, ou divisions de plusieurs choses, qui reçoivent du plus ou du moins, qui vont en descendant, ou successivement les unes après les autres: ainsi on dit en Théologie il y a plusieurs *degrez* de gloire dans le Paradis, plusieurs *degrez* de peine dans l'Enfer: les vertus Chrêtiennes sont autant de *degrez* pour monter au Ciel.

On appelle aussi *degrez* de Jurisdiction, les Tribunaux qui reçoivent l'appel des Justices inferieures. On a vû jusqu'à cinq *degrez* de Jurisdiction de Justices ordinaires: L'Ordonnance les a réduits à quatre.

Degré. Se dit aussi dans les Universitez, des Lettres qu'on donne à quelqu'un pour lui permettre d'enseigner, après qu'il en a été jugé capable par un long examen.

Le *degré* de Maître és Arts, de Bachelier, de Licencié, de Docteur; ces trois derniers se donnent en Théologie, en Droit Civil, & Canon, & en Medecine: Il a obtenu un Benefice en vertu de ses *degrez*.

Degré. En terme de Jurisprudence se dit des générations, suivant lesquelles on compte la proximité où l'éloignement des parentez & alliances. L'Ordonnance a permis les récusations & les évocations jusqu'au quatrième *degré* de parenté & d'alliance, c'est à dire, jusqu'au cousin issu de germain, & en matière criminelle jusqu'au cinquième *degré*: Un pere & son fils sont parens au premier *degré*. Le Droit Civil compte les *degrez* de parenté autrement que le Droit Canon, il n'en faut qu'un de celui-là pour en faire deux de ceux-ci. On dit absolument au Palais, il a des parens au *degré*, pour dire, il ne peut être juge.

Degré. En termes de Fauconnerie se dit de l'endroit où l'oiseau durant sa montée ou élévation en l'air tourne la tête, & prend une nouvelle carriere qu'on appelle second ou troisième *degré*, jusqu'à ce qu'il se perde de vûe au quatrième.

Degré. En termes de Medecine, est une certaine extention des qualitez Elementaires, on ne les divise qu'en quatre, le poivre est chaud en un tel *degré*.

En termes de Phisique ancienne les mêmes qualitez sont divisées en huit: Le dernier ou souverain *degré* d'intention s'appelle dans l'Ecole *ut octo*: Le feu est chaud au huitième *degré* & sec au quatrième.

En termes de Chymie on appelle donner le feu par *degrez*, lors qu'on ouvre ou qu'on ferme les regîtres ou trous, qu'on fait exprés dans les fourneaux, pour augmenter ou diminuer la violence du feu.

Degré. Se dit aussi des divisions des lignes qui se font sur plusieurs instrumens de Mathematique, comme sur l'Arbalète ou Bâton de Jacob. Il sert aussi sur les Thermometres, ou Barometres, à marquer par les divisions qui sont sur la table qui les supporte, les *degrez* de chaleur & de pesanteur des

corps liquides, par le moyen desquels la Physique moderne a beaucoup encheri sur l'ancienne, pour la subdivision de ces qualitez.

Degré. En termes de Géometrie & d'Astronomie, c'est la division qu'on fait sur les cercles pour servir de mesure: tout cercle se divise en 360. *degrez:* Cet Astre est élevé de tant de *degrez* sur l'Horison, il décline de l'Equateur de tant de *degrez* de longitude & de latitude: Un angle droit est de 90. *degrez.* Ptolomée a observé qu'un *degré* sur la terre valoit 68. milles & deux tiers, mais les Arabes n'ont trouvé que 56. milles, quand ils l'ont observé exactement dans les plaines de Seniar par l'ordre d'Almamoum. Ptolomée contoit sur le pied de 500. stades pour *degré*. Le mille Arabique étoit égal à sept stades & demie. Mais voici des observations plus modernes & plus certaines, Fernel a observé qu'un *degré* d'un grand cercle de la terre contenoit 68096. pas Géométriques, qui valent 56746. toises, quatre pieds de Paris. Snellius a observé que ce *degré* étoit de 28500. perches du Rhin, qui font 55021. toises de Paris. Riccioli a fait le *degré* de 64363. pas de Boulogne qui font 62900. de nos toises; mais M. Picard de l'Academie des Sciences, l'ayant mesuré par ordre du Roi avec toute l'exactitude possible, a trouvé qu'il étoit de 57060. toises suivant l'étalon de Paris, lesquelles étant réduites à la mesure universelle ou invariable, qu'il établit sur la pendule qui a sa proportion avec la toise de Paris, comme de 881. à 864. le *degré* se trouve de 55959. toises de la mesure universelle. En voici la réduction juste à diverses mesures.

Chaque degré du grand cercle contient

Toises du Chatelet de Paris	57060.	
Pas de Boulogne	58481.	
Verges de Rhin de 12. pieds	29556.	
Lieues Parisiennes de 2000. toises	28.	1/4
Lieues communes de France de 2280 toises	25.	
Lieues de Marine de 2853. toises	20.	
Milles d'Angleterre de 5000. pieds	73.	7/200
Milles de Florence de 3000. brasses	63.	7/10
La minute d'un degré de la terre est de 951. toises & la seconde de 16. toises.		

DEVISE. *s. f.* Terme de Blason, ce mot se dit en général des chiffres, des caractères, des rebus, des sentences de peu de mots & des proverbes, qui par figure ou par allusion avec les noms des personnes ou des familles, en font connoître la Noblesse ou les qualitez. *La Devise* en ce sens est d'un usage plus ancien que le Blason, & c'est d'elle que les armoiries ont pris leur origine; ainsi l'Aigle a été appelée la devise de l'Empire, & S. P. Q. R. étoit la devise du Peuple Romain, qui est encore aujourd'hui ce qui compose l'Ecu de la Ville de Rome. Les *devises* ont été de simples Lettres semées sur les bords des cottes d'armes, sur les haussures & dans les Bannières; ainsi le K. a été la *devise* de nos Rois nommez Charles, depuis Charles V. jusqu'à Charles IX. Il y a eu aussi des devises par rebus, équivoques, ou allusions tant aux noms qu'aux armes, Messieurs de Guise ont pris des A. dans des O. pour signifier *chacun A son tour*, la Maison de Seneçay, *in virtute & honore Senesce*. Morlaix, *s'il te mord, mord-le*. Ceux qui ont eu des tours dans leurs armoiries, *turris mea Deus*, &c. Il y en a d'autres énigmatiques ou à demi mot, comme celle de la Toison d'or, *Autre n'aurai*, pour dire que Philippe le Bon qui institua cet Ordre, renonçoit à toute autre femme qu'à Isabelle de Portugal, qu'il épousoit alors. Les *Devises* contiennent quelquefois des proverbes entiers & sentences, comme celle de Cesar Borgia, *aut Cæsar, aut nihil*. On met les *Devises* des armes dans des rouleaux ou listons tout au tour des armoiries, ou bien en cimier, & quelquefois aux côtes & au dessous, & celles des Ordres sur leurs colliers.

Devise. En termes de Blason se dit de la division de quelques pièces honorables de l'Ecu. Quand une fasce n'a que la troisième partie de sa largeur ordinaire; elle s'appelle fasce en *Devise*, ou *Devise* seulement, & il n'y en doit avoir qu'une en écu. On le dit aussi du chef lors qu'on le pose en sa partie basse, & qu'il n'a que le tiers de sa largeur ordinaire, & alors on l'appelle chef du second surmonté ou

chargé de tant d'étoiles, de molettes, ou autres meubles semblables. Ce mot de *Devise* s'est dit, parce qu'elle servoit à *diviser*, à separer, & à remarquer les gens & les partis, ce qui se faisoit par les habits, les livrées, les écharpes, & enfin par les paroles ou sentences particulières que les Chevaliers prenoient pour se faire remarquer. On les a en suite posées sur les Ecus, d'où sont venuës insensiblement les armoiries. On disoit en vieux François faire sa *Devise*, pour dire faire son testament ou la division de ses biens, comme on voit dans Villehardouin.

On a appellé aussi autrefois *Devise*, les robes de deux couleurs, comme sont celles des Maires & Echevins, & des Huissiers & Bedaux des Villes, des Paroisses, & des Communautéz de Marchands: Et cela par la même raison qu'elles étoient divisées en deux couleurs.

Devise se prend maintenant en un sens plus étroit, & signifie une embleme qui consiste en la representation de quelque corps naturel, & en quelque mot qui l'applique en un sens figuré à l'avantage de quelqu'un; le tableau s'appelle le corps, & le mot l'ame de la *devise*. On met des *Devises* sur les monnoyes, sur les jetons, sur les écus des Cavaliers, dans les ornemens des Arcs de triomphe, de feux d'artifice, & autres solemnitez. Les *Devises* sont des espèces d'images qui representent les entreprises de guerre, d'amour, de pieté, d'étude, d'intrigue, de fortune, &c. Les François sont les premiers qui ont fait des *Devises*, & les Italiens les premiers qui en ont donné des régles. Les Peres Menétrier & le Moine Jesuites ont écrit de l'art des *Devises*.

DRAGON. *s. m.* Serpent monstrueux qui est parvenu avec l'âge à une prodigieuse grandeur. Les anciens Naturalistes se sont égayez à décrire ce monstre en diverses manières, ils lui ont donné des aîles, des crêtes, des pieds & des têtes de differentes figures, jusques-là qu'Aldroandus fait mention d'un *Dragon* né de l'accouplement d'une aigle avec une louve, qui avoit de grandes aîles, une queue de serpent & des pieds de loup: mais il est le premier à dire avec les modernes, que c'est un Animal chimerique, si on le prétend faire differer d'un vieux serpent. Quelques-uns mêmes ont dit qu'il y a en Afrique des *Dragons* volans, qui peuvent emporter un homme & un cheval, & qu'ils emportent souvent des vaches. Albert le Grand fait mention d'un *Dragon* de mer, semblable à un serpent qui a les aîles courtes & le mouvement très-prompt, & si venimeux qu'il fait mourir par sa morsure. On appelle aussi la *Vive*, *Dragon* de mer, ou *araignée* de mer. Les Poètes qui ont feint que le jardin des Hesperides étoit gardé par un *Dragon*, ont entendu la mer Oceane, qui fermoit l'entrée aux Iles fortunées ou à l'Amerique, d'où venoient de beaux fruits & où se trouvoient les mines d'or. On peint un *Dragon* auprès de sainte Marguerite, on appelle *Dragon* la gargoûille de Roüen. Voyez fierte.

Dragon. En termes de l'Ecriture se dit figurément du serpent infernal, de Satan. Ainsi quand il est dit dans l'Apocalypse, ch. 12. que le *Dragon* & ses Anges combattoient contre Saint Michel, il est expliqué aussi-tôt que c'étoit le Diable, & Satan. Et de même au ch. 13. quand il est dit, que le *Dragon* a été adoré, & pareillement quand il est dit dans les propheties d'Isaïe & de Daniel, que le *Dragon* a été blessé, a été mis à mort, cela s'entend du mystère de la Rédemption, qui a détruit l'Empire de Satan.

Dragon. Se dit hyperboliquement de ceux qui font les méchans & les difficiles à contenir dans le devoir: on le dit même des femmes & des enfans. Cette femme crie toûjours son mari, c'est un vrai *Dragon*. Cet enfant est un vrai *Dragon*, il est incorrigible & mutin.

Dragon. En termes de guerre est une sorte de Cavalier sans bottes, qui marche à cheval & qui combat à pied. On a beaucoup multiplié en France le corps de *Dragons*. Les *Dragons* sont postez à la tête du Camp, & vont les premiers à la charge comme les enfans perdus: ils sont réputez du corps de l'Infanterie, & en cette qualité ils ont des Colonels & des Sergens, mais ils ont des Cornettes comme la Cavalerie. Ménage dérive ce mot du Latin *Draconarj*, qu'on trouve dans Vegece dans la signification de Soldats, mais il y a plus d'apparence qu'il vient de l'Allemagne *tragen*, ou *dragen*, qui signifie Infanterie portée.

Dragon volant, est aussi un nom qu'on a donné à une ancienne coulevrine extraordinaire qui a 39. calibres de long, & qui tire 32. livres de balle, selon Hanzelet.

Dragon est aussi une maladie qui vient aux yeux des chevaux. Ce cheval a diminué de prix depuis qu'il lui est venu dans l'œil un *dragon*.

Dragons en termes de marine, ce sont de gros tourbillons d'eau qu'on trouve souvent sous la ligne, qui briseroient ou couleroient à fonds les Navires s'ils passaient pardessus, & les Mariniers ont la superstition de croire qu'ils les détournent à côté en battant leurs épées nuës en croix du côté d'où vient l'orage, comme dit François Peyrard.

Dragon est aussi une constellation celeste vers le Pole Arctique, ayant 31. Etoiles selon Ptolomée, 32. selon Kepler, & 33. selon Bayer, qui sont de la nature de Saturne & de Jupiter.

En terme d'Astronomie on appelle la tête & la queue du *Dragon*, les points des intersections de l'Ecliptique par l'orbite des autres Planettes, & particulièrement par celle de la Lune. Le ventre du *Dragon* est l'endroit de ces cercles où se trouve leur plus grande latitude & éloignement; comme ces cercles marquent une plus grande enflûre au milieu qu'aux extrêmités, cela a fait croire qu'ils avoient la figure d'un *Dragon*, ce qui les a fait nommer ainsi, & c'est dans ces seuls points d'intersection que se font toutes les éclipses; on les marque dans les horoscopes avec ces signes Ω tête de *Dragon*, Υ queue de *Dragon*: mais il n'y a rien de plus vain que les prédictions que font là-dessus les Astrologues, car en effet ces points n'ont aucune vertu, ni influence.

Dragon est aussi un météore qui se forme de quelques nuées enflammées, qui jettent quelques étincelles qui ont divers plis, & qui imitent la figure d'un *Dragon*.

Dragon en termes de Blason, quand on le dit simplement, s'entend du *terrestre*, qui doit avoir deux pieds, & la queue en pointe. Il y en a d'autres qu'on appelle *monstrueux*, qui ont des aîles; & qu'on appelle *Dragonnez*, les autres animaux qui sont peints avec des queues de *Dragons*, ou de Serpens.

Sang de *Dragon*, Terme de Pharmacie. Les Anciens ont crû que le *Dragon* combattoit contre l'Elephant, qu'il lui suçoit tout son sang par les yeux & les oreilles, que l'Elephant tombant mort écrasoit le *Dragon*, & que de ce sang mêlé tombant sur la terre on en recueilloit ce qu'ils appelloient sang de *Dragon*, dont ils faisoient grand état; c'est ainsi qu'en parlent *Solin*, *Pline*, *Isidore*, & plusieurs autres après eux: mais ce combat est une fable inventée par les Marchands. On appelle aussi le *Cinnabre* sang de *Dragon*, selon *Avicenne* & *Serapion*. Mais le vrai naturel sang de *Dragon* est un suc, ou gomme d'un arbre nommé *anchuse* qui vient d'Afrique, & il s'en fait d'artificiel avec du santal, ou de la gomme de cerisier ou amandier dissoute & cuite dans la teinture du bois de Bresil. Cardan dit qu'il vient d'un autre arbre de l'Ile *Zocotora*.

Il y a un vray sang de *Dragon* dont François Cauche fait mention en son voyage de Madagascar. Il dit qu'on lui fit present de six morceaux de sang de *Dragon*, chacun long de trois pouces, ressemblans à des morceaux de boudin, marbrez comme le savon d'Alican, de rouge, de noir & de blanc, ce que les Habitans appellent onguent pour étancher le sang. Ils sont faits de feuilles pilées d'un arbre fort branchu & gros comme un poirier, qui a les feuilles longues & plus étroites que celles du laurier, ayant une odeur de violette, les fleurs sont blanches & odoriferantes, venant en bouquet, rondes & n'ayant que cinq feuilles bien ordonnées, elles se ferment la nuit & ne sont pas plus larges qu'un double; il sort du milieu un filet rougeâtre, qui se recoquille en telle sorte qu'il fait la figure d'un *Dragon*. Amatus Lusitanus, Mathiole & Bisciola, rapportent quelque chose de semblable, & disent qu'il y a de grands arbres à Madere, à Porto santo, aux Canaries & en Afrique, appelez *Dragons* & *Draconaries*, qui jettent en larmes des gouttes ou gommés rouges & luisantes, desquelles si on touche quelque chose, il y paroît une rougeur noirâtre, & qu'on nomme cette goutte le sang de *Dragon*. Ils produisent un fruit semblable à une cerise, qui a au dessous de la peau qui la couvre la figure d'un *Dragon*, aussi bien représenté, que s'il avoit été taillé par un Sculpteur, avec la gueule ouverte, un long col & une longue queue, ce qui a donné à l'arbre le nom de *Dragon*, & la couleur rouge de la gomme lui a donné le nom de sang.

Dragonné, *adj.* terme de Blason, qui se dit du lyon, ou autre animal qui est représenté avec une queue de *Dragon*.

Dragonneau, s. m. C'est selon quelques Medecins, un animal semblable à un ver long & large, qui se meut entre cuir & chair & qui vient aux jambes, & quelquefois aux muscles du bras. Il est ainsi nommé, parce qu'il a la figure & la tortuosité d'un petit serpent. Il paroît sur tout sous la peau des Côtes, & les Habitans des Païs chauds y sont fort sujets.

Drague, s. f. Outil qui sert à tirer du sable des rivières, à curer les puits, & à tirer les immondices de quelque endroit. C'est une espèce de pelle de fer ayant une perche, ou un long manche de bois, qui a des rebords de trois côtez, & est platte par le devant pour enlever ce sable & ces ordures.

Drague est aussi un outil de Vitriers, ou pinceau qui leur sert à signer, ou à marquer leur verre.

Drague, s. m. terme de Marine, est un gros cordage dont on se sert sur les Vaisseaux, pour arrêter le recul des Canons quand ils tirent.

DROIT. oite. *adj. & subst.* Terme de Géometrie. Ce qui ne décline ni d'un côté, ni d'autre. Une ligne *droite* est la plus courte entre deux points. Le plus *droit* chemin, de *droit* fil. Ce mot vient de *directus*. Nicod.

Droit. Signifie aussi perpendiculaire, qui est à plomb. Un angle *droit* est un angle de 90. degrez, qui se fait quand une ligne tombe à plomb sur une autre. Ce mur n'est pas *droit*, il menace ruïne. Cette femme danse mal, elle ne se tient pas *droite*.

En termes d'Architecture on appelle *piéd droit*, le rang de pierres, qui fait chacun des côtez d'une porte cochere. On le dit aussi des côtez, ou tableaux des fenêtres.

En termes d'Astronomie on appelle la Sphere *droite*, celle où l'Equateur coupe l'horison à angles *droits*, ou perpendiculairement, en laquelle les jours sont toûjours égaux aux nuits. L'ascension *droite* & oblique, voyez à leur ordre.

En termes de chasse on appelle le *droit*, lors qu'on est au vray chemin que la bête tient, & qu'on a redressé le change. Quand on a connoissance du *droit*, on sonne deux mots pour appeller les piqueurs. Les bons chiens connoissent le *droit*, courent bien le *droit*.

Droit. En termes de Medecine, c'est le dernier des boyaux ou intestins, parce qu'il s'étend tout *droit* depuis l'os sacré jusqu'au siège ou à l'anus, sans faire aucuns tours ni replis; sa partie inferieure, est serrée & fermée par des muscles qu'on nomme *Sphincteres*, c'est à dire, *fermeurs* ou tirans. Les Medecins appellent aussi *Rectum*.

On dit en généalogie, il descend en ligne *droite* ou en ligne collaterale d'un tel Prince.

Droit. Signifie aussi le côté où la main est ordinairement la plus forte, & de laquelle on se sert naturellement pour faire quelque ouvrage qu'on fait d'une seule main, en ce sens il est opposé à *gauche*. Le côté droit est le plus honorable. On donne la *droite* à ceux qu'on respecte. La main gauche, la main *droite*. On dit l'aîle *droite*, l'aîle gauche d'une Armée, d'un bâtiment.

Droit. En termes de manège se dit d'un cheval qui ne boite point, & qu'on garantit *droit*, chaud & froid, c'est à dire, qu'il ne boite point ni lors qu'il est échauffé, ni lors qu'il est refroidi. On dit aussi qu'un cheval est *droit* sur ses jambes, quand le devant du boulet tombe à plomb sur la couronne, en sorte que le canon & le paturon sont en ligne *droite*. On dit aussi promener un cheval par le *droit*, le guider *droit*, le faire partir & reculer *droit*, quand il va sur une ligne *droite* sans se traverser, ni se jeter de côté.

Droit. Se dit figurément en choses spirituelles. Cet homme a l'ame *droite*, a l'intention *droite*, pour dire il est bon & équitable, il a l'esprit *droit*, pour dire qu'il a l'esprit juste, qu'il ne s'égare d'un côté ni d'autre.

On dit aussi figurément d'un homme à l'égard d'un autre, que c'est son bras *droit*, pour dire que c'est son principal appui, celui qui luy sert dans ses principales actions.

Droit. s. m. Terme de Jurisprudence. Ce qui est juste, raisonnable, qui est établi par les Loix, qui rend à chacun ce qui lui appartient. Il y a trois sortes de *droits*, le *droit* de nature qui nous est connu par la seule lumière de la raison, & qui est general à tous les hommes; le *droit* des gens qui s'observe dans presque toutes le Nations, comme de ne point violer les Ambassadeurs; & le *droit* de chaque Nation particulière, qui a ses maximes & son gouvernement differens.

Droit divin, est celui qui a été ordonné & établi de Dieu, lequel nous a révélé sa volonté par ses Prophetes. *Droit humain* ou *positif*, celui qui a été établi par la police des hommes.

Droit Civil est proprement le *Droit Romain* contenu dans le Digeste, le Code & les Instituts, où sont les Loix Romaines compilées par l'ordre de Justinien. On l'appelle autrement *droit écrit*, & il y a plusieurs Provinces en France qui se gouvernent par le *droit écrit*, le Lyonnais, le Languedoc, &c.

Le *Droit écrit* qui est établi dans la Gascogne, vient de ce que les Visigots ayant vécu sous les Coûtumes anciennes du païs d'Aquitaine jusqu'à la vingt-deuxième année du Règne d'Alaric II. il ordonna que le Code Théodosien, réformé par Aman l'un de ses principaux Conseillers, fût observé par tout le païs de son obéissance. *Pasquier*.

Droit Canon, est le *droit Ecclesiastique* qui est reçu en France, à l'exception de quelques cas contraires aux libertez de l'Eglise Gallicane. Le *Droit Canon* consiste premièrement au decret, qui a été compilé par Gratien Boulonnois du temps de Louis VII. qu'il divisa en deux parties, l'une de distinctions & l'autre de questions. Il est composé de plusieurs Canons des Conciles, des décisions & autoritez des Peres, dont la première compilation a été faite du temps de Clovis par Isidore Evêque de Seville, selon l'ordre des dattes; la seconde du temps du Roi Robert par Burchard, sous le nom de decret, qu'il divisa en vingt Livres; la troisième sous Philippes premier, par Yves Evêque de Chartres, qu'il fit en dix-sept Livres, où il mêla plusieurs Loix du Code Theodosien & des Capitulaires; & enfin celle de Gratien ci-dessus. La seconde partie contient les Decretales de Gregoire en cinq Livres, & la troisième partie le Sexte de Boniface VIII. les Clementines du Pape Clement V. qui furent mises en lumière par Jean XXII. son successeur; & en fin les Extravagantes du même Jean XXII.

Droit. Signifie aussi la Jurisprudence, les Ecoles de *droit*, les régles du *droit*, une question de *droit*, une présomption de *droit*, cela est de *droit*. On appelle *droit étroit*, la rigueur de *droit*, ce qui ne reçoit point d'extension. Cela est fondé en *droit* & raison, est jugé selon *droit* & raison. On appelle un sifleur de *droit*, celui qui le montre en chambre; un Professeur de *droit*, celui qui l'enseigne publiquement.

Droit Coûtumier, est celui de plusieurs Provinces qui ont conservé leurs Coûtumes particulières, lesquelles ont été rédigées par écrit, & réformées de temps en temps. Paris, la Normandie, la Bretagne, sont des païs de *droit coûtumier*.

Droit commun, est le *droit* ordinaire & fondé sur les maximes générales, qui est opposé aux privileges qui en font exception.

Droit signifie encore autorité, puissance. Les Anciens avoient *droit* de vie & de mort sur leurs Esclaves. Il n'y a en France que le Roi qui ait ce *droit*-là sur ses Sujets.

Droit signifie aussi une puissance qu'on a de donner ou de faire quelque chose. Le Pape a conféré ce Benefice de plein *droit*, ou par *droit* qui lui a été dévolu. Un Prélat n'a pas *droit* de faire les Ordres hors de son Diocese, sans permission.

Droit. Signifie aussi action qu'un homme peut poursuivre en Justice, pour demander un bien qui lui appartient. Chacun est reçu à poursuivre ses *droits* en Justice. Un cessionnaire de *droits* litigieux. Une fille majeure usante & jouïssante de ses *droits*. Je suis en *droit*, en possession de passer sur cette terre. C'est un *droit* acquis, un *droit* hereditaire. Il a épousé cette fille avec ses *droits*. Il est subrogé en tous ses *droits*, noms, raisons, & actions. Il exerce les *droits* de son debiteur, il les poursuit au lieu de lui. Il a été pourvû de cette Charge avec tous ses *droits*, profits & émolumens.

Un *droit* de bannalité, de pressoir, de four, de moulin. Un *droit* d'aubeine, de désherence.

Droit. Signifie aussi titre qu'on a pour posséder quelque chose, ou y prétendre. Il y a plusieurs prétendans *droit* à ce Benefice, l'un comme résignataire, l'autre comme indultaire. Il a accumulé *droits* sur *droits*. Il a dit cela par surabondance de *droit*. Cela lui appartient de *droit*. Il a le *droit* d'ancienneté. Les Princes ont le *droit* de bien-seance, de represailles, &c.

Droit. Signifie aussi redevance, chose qu'on possède avec un titre. René Chopin a écrit des *droits* du Roi, des *droits* Domaniaux. Les *droits* de cens, surcens, dixmes, champarts, de lods & ventes, de rachapt &c. sont *droits* Seigneuriaux. Le Seigneur saisit le fief, faute de *droits* & devoirs non faits

& non payez. *Droits* honorifiques & de patronage, sont ceux qui sont dûs aux Fondateurs des Eglises, aux Seigneurs hauts Justiciers. Le *droit* de Régale est un *droit* du Roi de pourvoir aux Benefices, le Siège Episcopal vacant.

Droit. Se dit aussi de toutes sortes d'impositions établies pour soutenir les charges de l'Etat. On a établi un *droit* sur le vin, sur le bois, sur telle marchandise. L'ancien & le nouveau *droit* du pied fourché. Il ne faut pas frauder les *droits* du Roi.

Droit. Signifie aussi salaire qu'on taxe, ou qui est ordonné à quelqu'un, pour ses peines & vacations. Le *droit* du Greffe, du Controlle, de la signature d'un Arrêt. *Droit* de consultation, de revision dû aux Procureurs. On appelle *droit* d'avis la paraguante qu'on est obligé de donner à celui qui a été cause qu'une affaire a réussi, qui en a donné le premier avis.

Droit. Signifie aussi un privilege accordé par le Roi ou par la Loi, qui donne prérogative à quelqu'un, pour excepter du *droit* commun de la Règle générale. *Droit* de Committimus. *Droit* de franc salé. *Droit* d'entrer aux Etats. *Droit* de Bourgeoisie. *Droit* d'aînesse.

En terme de pratique on dit être à *droit*, pour dire comparoître en jugement pour y être interrogé. Appointment en *droit*, c'est un règlement qu'on donne aux parties pour écrire & produire sur quelque question de *droit*, ou en première instance. Appointment à ouïr *droit*, est le règlement qu'on donne en matière criminelle, après la confrontation pour ouïr le jugement. On dit aussi qu'on a fait *droit* sur le tout, pour dire qu'on a prononcé sur toutes les demandes. On dit aussi, sans garder ordre de *droit*, ni forme de justice. On dit aussi, prendre *droit* par les charges, pour dire s'en rapporter aux témoins, sans préjudice du *droit* des parties au principal. Le Roi finit ainsi ses Lettres Patentes, sauf en autre chose nôtre *droit*, & l'autrui en toutes. On dit aussi deffendre ses *droits*, user de son *droit*, renoncer à son *droit*. C'est un passe-*droit*, une grace, une faveur.

Droit. En termes de chasse signifie la part de la bête défaite qui appartient aux veneurs, ou aux chiens. Le pied *droit* du Cerf est celui qu'on offre au Roi, ou au maître de la chasse. Le *droit* des chiens est ce dont on leur fait curée. On dit aussi en Fauconnerie le *droit* de l'oiseau, lors qu'on le paît de ce qu'il a volé, comme la tête, la cuisse, le cœur, le foye de la perdrix, l'aîle de la corneille, &c.

Конец ознакомительного фрагмента.

Текст предоставлен ООО «ЛитРес».

Прочитайте эту книгу целиком, [купив полную легальную версию](#) на ЛитРес.

Безопасно оплатить книгу можно банковской картой Visa, MasterCard, Maestro, со счета мобильного телефона, с платежного терминала, в салоне МТС или Связной, через PayPal, WebMoney, Яндекс.Деньги, QIWI Кошелек, бонусными картами или другим удобным Вам способом.